N° 276 — CXLIIIme Année | Un numéro : 5 centimes | Lundi 25 Novembre 1901

ABONNEMENTS

	1 an	6 mois	3 mois
La Feuille prise au bureau . fr.	6 —	3 20	1 80
» portée à domicile en ville	8 —	4 20	2 30
La Feuille portée à domicile hors de ville ou par la poste dans toute la Suisse	9 —	4 70	2 60
A l'étranger (Union postale), par 1 numéro	25 —	13 —	6 75
A l'étranger (Union postale), par 2 numéros			

Abonnement aux bureaux de poste, 10 ct. en sus.
Changement d'adresse, 50 ct.

Administration et Abonnements :
WOLFRATH & SPERLÉ
Imprimeurs-Éditeurs

La vente au numéro a lieu :
Bureau du journal, kiosques, libr. Guyot, gare J.-S., par les porteurs et dans les dépôts

LES MANUSCRITS NE SONT PAS RENDUS.

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL
ET DU
VIGNOBLE NEUCHATELOIS
RÉSUMÉ DES NOUVELLES

BUREAUX : Temple-Neuf

Les lettres non affranchies ou anonymes ne sont pas acceptées.
On s'abonne à toute époque.

RÉDACTION : 3, Temple-Neuf, 3

Les annonces reçues avant 3 heures (grandes annonces avant 11 h.) paraissent le lendemain.

Journal d'annonces paraissant tous les jours, excepté le Dimanche

ANNONCES

Du canton, 1 à 3 lignes		50 ct.
4 et 5 lignes . . 65 ct. —	6 et 7 lignes	75
8 lignes et au delà	la ligne	10
Répétition	»	8
Avis tardif, 20 ct. la ligne	Minimum	1 fr.
De la Suisse	la ligne	15 ct.
D'origine étrangère	»	15
Réclames	»	30
Avis mortuaires, la ligne 12 ct. —	Minimum	2 fr.
» » répétition	la ligne	9 ct.

Lettres noires, 5 ct. la ligne en sus.
Encadrements depuis 50 ct.

BUREAU DES ANNONCES :
3, Rue du Temple-Neuf, 3

Autant que possible, les annonces paraissent aux dates prescrites ; en cas contraire, il n'est pas admis de réclamation.

TÉLÉPHONE 207

PUBLICATIONS COMMUNALES

COMMUNE de NEUCHATEL

Tour de Diesse

Pour cause de réparations, l'horloge de la Tour de Diesse sera arrêtée pendant quelques jours.

Neuchâtel, le 22 novembre 1901.

Direction de Police.

Commune d'Hauterive

CONCOURS

Le Conseil communal d'Hauterive met au concours la confection de 40 mètres de groise. Pour renseignements s'adresser au voyer, d'ici au 28 courant.

Ch. MATTHEY.

IMMEUBLES A VENDRE

BON RAPPORT
6 1/2 %

A vendre, dans un des beaux quartiers de la ville, au bord du lac, à proximité des trams, un immeuble ayant 8 beaux logements avec balcons, vue étendue, dépendances d'usage. Gaz, électricité.

Adresser les offres par écrit au bureau du journal, sous initiales A. P. 90.

Domaine à vendre
à HAUTERIVE

On offre à vendre à Hauterive, en bloc ou séparément, au haut du village, une propriété composée de : bâtiments avec trois logements, grandes caves, remises, écurie, jardin, vergers et environ 40 ouvriers de vignes. Ce domaine (ancienne dépendance de l'Abbaye de Fontaine André) est très bien situé ; conviendrait pour pensionnat ou rentier désirant vivre à la campagne.

Pour les conditions, s'adresser à l'Etude Vivze.

Beau terrain à vendre

On offre à vendre, en **bloc ou par lots,** un beau sol à bâtir, en nature de vigne, situé aux Parcs et mesurant 4650 mètres carrés. Cet immeuble conviendrait pour la construction de grandes maisons de rapport ou de maisons ouvrières. **Le morcellement en serait facilité par le fait qu'il est entouré de trois côtés par des chemins publics. Des facilités de paiement pourraient être accordées à l'acheteur du bloc.** S'adresser pour tous renseignements en l'Etude de **Ed. Petitpierre, notaire,** rue des Epancheurs 8.

Villas et sols à bâtir
A VENDRE

Etude Ed. Petitpierre, notaire, 8, rue des Epancheurs.

Etude G. ETTER, notaire
Place d'Armes 6, Neuchâtel

A vendre : Villas, en ville et aux environs. — Maisons d'habitation et de rapport. — Terrains à bâtir (rue de la Côte et quartier Saint-Nicolas).

A louer : Logements de 3 pièces, en ville et aux Parcs. Cave en ville.

Demandé : Petites propriétés bâties. — Terrain pour constructions. — Appartements de 5 à 7 pièces.

Etude Ed. PETITPIERRE, notaire
Rue des Epancheurs 8.

Vente par voie d'enchères d'un beau sol à bâtir

Mme veuve Prisi-Ruffener et ses enfants, exposeront en vente, par voie d'enchères publiques, l'immeuble qu'ils possèdent en indivision et qui est désigné comme suit au

Cadastre de Neuchâtel :

Article 2927. Les Sablons, bâtiment, jardin et verger de 874 mètres carrés.

SUBDIVISIONS :

Plan-folio 22. N° 41. Les Sablons, écurie et remise, 100 mètres carrés.

Plan-folio 22. N° 83. Les Sablons, place et jardin, 477 mètres carrés.

Plan-folio 22. N° 84. Les Sablons, jardin et verger, 297 mètres carrés.

La vente aura lieu d'abord par lots, puis en bloc. **Il sera formé deux lots mesurant chacun 440 mètres carrés** environ. **La situation de cet immeuble, à proximité immédiate de la ville et de la gare, permet d'y édifier une ou deux grandes maisons de rapport d'un revenu élevé, assuré.**

Cet immeuble forme du reste un des rares sols à bâtir encore disponibles au quartier des Sablons.

Le bâtiment, à l'usage d'**écurie et remise,** est en parfait état. Il est assuré pour 7000 francs.

L'enchère aura lieu le samedi 14 décembre, à 3 heures après midi, en l'Etude et par le ministère du notaire Ed. Petitpierre, rue des Epancheurs 8, auquel les amateurs sont priés de s'adresser pour tous renseignements.

VENTES AUX ENCHÈRES

Commune de Boudevilliers

Vente de Bois

Mardi 26 novembre 1901, dès 8 1/2 heures du matin, la commune de Boudevilliers vendra, par voie d'enchères publiques, les bois suivants :

80 billes sapin,
70 plantes sapin,
50 stères sapin,
10 tas lattes,
7 tas verges,
tas de branches.

Rendez-vous à la Jonchère, maison Matthey-Doret.

Boudevilliers, le 18 novembre 1901.

Conseil communal.

VENTE de BOIS

Le mardi 26 novembre 1901, la commune de Corcelles-Cormondrèche, fera vendre par voie d'enchères publiques et aux conditions habituelles, dans ses forêts du Bois-Noir et Pommeret les bois suivants :

320 stères sapin,
1700 fagots »
5 1/2 toises mosets tendus,
2 1/2 » » ronds,
361 billons cubant 261,78 mètres.

Rendez-vous à Montmollin, à 8 1/2 h. du matin.

Conseil communal.

ANNONCES DE VENTE

JAMES ATTINGER
Librairie-Papeterie Neuchâtel

O. Funcke. Dans le monde de la foi,	fr. 3.50
J. Stalker. A l'image de Christ,	» 3.—
Jules Simon. Le soir de ma journée	» 3.50
Victor Hugo. Post-scriptum de ma vie	» 6.—
L. Achard. Rosalie de Constant, sa famille et ses amis	» 2.50
Parigot. Alex. Dumas père	» 2.—
Arvède Barine. La jeunesse de la grande demoiselle	» 3.50
J. de Chambrier. La cour et la Société du second empire	» 3.50
Guy Chantepleure. Les ruines en fleurs	» 3.50
Soldanelle. Marie-Anne	» 2.50
G. Stiegler. Le tour du monde en 63 jours	» 3.50

MARIE !

N'oubliez pas d'apporter un paquet de ces fameux

Zwiebacks « Singer »

unique dans leur qualité et durée de conservation.

Hautement recommandés par des autorités médicales. O. 9359 B.

Se vendent en paquets d'une douzaine, à **30 cent. le paquet.**

Dépôt chez MM. **Henri Gacond, F. Gaudard, Rodolphe Lüscher, Porret-Ecuyer.**

Demandez aux mêmes endroits les véritables **Leckerlis de Bâle,** qualité extra-supérieure. — Exigez bien la marque **« Singer ».**

Fabrique Suisse de Bretzels et de Zwiebacks **Ch. Singer, Bâle.**

A VENDRE

250 à 300 beaux jeunes frênes, de 2 à 4 mètres de hauteur, pour plantation.

S'informer du n° 104 au bureau de la Feuille d'Avis.

Boucherie BERGER-HACHEN
Rue des Moulins 32

Viande de gros bétail, première qualité, à 60, 70 et 75 centimes le demi-kilog ; veau à 80 et 85 centimes le demi-kilog.

c.o. **Se recommande.**

A VENDRE
d'occasion

quelques meubles, tels que : 1 bon secrétaire empire avec bronzes, 1 fauteuil ancien, 1 lit noyer à deux places, 1 dit en fer à une place, quantité de chaises noyer, 1 coffre-fort ancien, 1 pendule empire, 1 table à rallonges, 1 canapé faisant lit, 1 console ancienne, 1 régulateur, des tableaux, une collection d'armes, des chaises anciennes, 2 matelas bon crin, des gravures et des tableaux, de la vaisselle, de la literie, etc. — S'adr. chez **M. Meyrat,** rue du Château n° 9.

MONTRES SOIGNÉES
en or et en argent
CHRONOMÈTRES
Charles Clerc, Neuchâtel
Avenue du 1er Mars 4

A vendre, faute d'emploi, un

violon

avec accessoires. Qualité et fabrication extra. S'adresser à M. J. Boiteux, instituteur, Noiraigue.

PENDULES D'OCCASION

A VENDRE
Au magasin JOBIN, Aux Trois Chevrons
NEUCHATEL

3 pendules de cheminée, en marbre, à	F. 35.—, 43.—, 48.—
2 pendules de cheminée, Louis XV, en écaille. à	Fr. 100.—
1 pendule de cheminée, Louis XVI, bronze doré	» 115.—
1 régulateur de cheminée, bronze doré	» 95.—
1 pendule de bureau, heures tombantes	» 100.—
1 pendule avec socle, pour salle à manger, noyer, garnitures bronze	» 150.—

Toutes ces pendules sont garanties et de fabrication soignée.

CHEVAUX

La vente mensuelle organisée par l'école de dressage de Montagny, aura lieu **le 28 courant,** devant l'**Hôtel du Port, à Yverdon, à 2 heures.** Les chevaux sont reçus jusqu'au 25 au soir. Demander conditions et catalogue.

O. 543 N. **Ecole de dressage, Montagny, près Yverdon.**

On trouvera du

VOL-AU-VENT

prêt à l'emporté, depuis un franc, les mardi, jeudi et samedi, chez

Ch. BOURQUIN, pâtissier, Grand'rue

390 TÉLÉPHONE 390

CHEMISERIE EN TOUS GENRES
pour messieurs et jeunes gens

Maison spéciale de fabrication
fondée en 1867
Elégance - Solidité - Mode du jour

Vve Jos. REMY
NEUCHATEL
Maison du Grand Hôtel du Lac

Magasin grandement assorti en :

Cravates haute nouveauté
Cols, manchettes, foulards, boutons
Ganterie, bretelles, mouchoirs
Gilets pour soirée
Gilets ville couleur fantaisie
Bonneterie suisse, française, anglaise, en gilets, caleçons, chaussettes
Chemises et gilets en flanelle

ARTICLES DE SPORT

VÊTEMENTS sur MESURE
POUR
Hommes et Jeunes Gens

Spécialité D'UNIFORMES pour Officiers, Soldats Pompiers et Corps de Musique

LIVRÉES EN TOUS GENRES pour Cochers & Valets de Grandes Maisons

DRAPS de toutes provenances

Maximilien Mendler
MARCHAND-TAILLEUR
25, Rue de l'Industrie, 25
NEUCHATEL
SE RECOMMANDE.

HOUILLE - COKE - ANTHRACITE
BRIQUETTES DE LIGNITE
Coke de la Ruhr pour chauffage central
Chez **V. Reutter Fils**
14. RUE DU BASSIN, 14 — Téléphone 170

LIBRAIRIE A.-G. BERTHOUD, NEUCHATEL

ALMANACH HACHETTE 1902
Broché, fr. 1.50 — Cartonné, fr. 2.—

ALMANACH VERMOT 1902
Fr. 1.50

FOIN HACHÉ POUR CHEVAUX

« Häckerli » **entièrement exempt de poussière** et préparé avec les meilleurs foins, livré par sacs de 50 kilos et par wagons complets par la **mech. Heuschneiderei Uster,** canton de Zurich, de **Emile Voser.** Installations modernes, reconnues comme les meilleures par les techniciens, avec **appareil à secouer, à cribler** et pour **enlever la poussière.** H 5239 Z

Poêle-Phare

usagé, à vendre. S'informer du n° 107 au bureau du journal.

MIEL

Beau MIEL coulé, du pays garanti pur, à **1 fr. 10** le pot
(Les pots vides sont repris à 20 cts.)

Au magasin de Comestibles
SEINET FILS
Rue des Epancheurs, 8

Le succès toujours grandissant obtenu auprès du public est incontestablement la preuve de la **supériorité** et de **l'efficacité**

contre les rhumes et catarrhes

des

Bonbons à l'Eucalyptus

rendus si agréables par leur goût exquis. H. 2863 C.

Seuls fabricants :

NOZ & RENAUD, aux Brenets

— En vente partout —

SALLE DE VENTE
Ecluse 4

A vendre une grande quantité de lits neufs et d'occasion, canapés-lits, fauteuils, divans, chaises, armoires à 1 et 2 portes, commodes, lavabos, secrétaires, buffets de service, guéridons, fumeuses, étagères, régulateurs, glaces et potagers.

On se charge de réparations de meubles en tous genres.

Se recommande,
Samuel RENTSCH.

Saucissons de Gotha
Saucisses au foie truffé
Mont-d'Or de la vallée de Joux
Au magasin F. Gaudard
Faubourg de l'Hôpital 40

TRYBOL

Eau dentifrice antiseptique aux herbes
Actuellement la meilleure

En vente dans les pharmacies, drogueries et parfumeries, à **1 fr. 50 le flacon.** — *Seul concessionnaire pour le canton de Neuchâtel :*
M. R. BEDIGER, parfumeur
Neuchâtel Zag S. 265

Antiquité

On offre à vendre un éventail, très ancien. S'adresser bureau de la Directe, Saint-Blaise.

Attention !

POMMES de CONSERVES
depuis 3 fr. 50 la mesure
Châtaignes à 4 fr. la mesure
Oignons à 2 fr. la mesure
POMMES DE TERRE EARLY
à 1 fr. 30 la mesure
Conserves, Pois, Haricots, Tomates
1re marque, à très bas prix
VOLAILLE de BRESSE, à 1 fr. 25 la livre
BEAUX LIÈVRES, à 75 c. la livre
Mont-d'or, petits fromages crème
Se recommande, **Vve BONNOT.**
Téléphone 554

A vendre
deux petits fourneaux
à bas prix. S'adresser boucherie Hänny, rue Fleury.

Trois bonnes chevrettes

et plusieurs poules, à vendre. S'adr. chez Alcide Chautems, Peseux.

A vendre plusieurs wagons de pur

fumier de vaches

de toute première qualité, mesuré sur wagon en gare destinataire. S'adresser à M. Oscar Vermot-Droz, Hôtel-Pension de la Gare, au Col-des-Roches.

A VENDRE

faute d'emploi, un calorifère nickelé inextinguible, une belle table ronde en noyer et un ciel de lit. Comba-Borel 17.

LOUIS KURZ
5, rue Saint-Honoré, 5, NEUCHATEL

MAGASIN DE
PIANOS, HARMONIUMS
et autres instruments de musique en bois, cuivre, etc.

Dépôt de pianos des célèbres fabriques C. Bechstein (seul représentant pour le canton), Rönisch, « Schiedmayerpianofortefabrik », Suter, Rordorf, Hüni, etc. Prix courant gratis et franco.

ECHANGE — LOCATION — GARANTIE
Pianos d'occasion
Superbe collection de violons
et violoncelles anciens
Cordes harmoniques
FOURNITURES. RÉPARATIONS
PRIX MODÉRÉS
FACILITÉS DE PAIEMENT

A VENDRE

pour cause de départ, 1 lampe suspension, 1 pendule, 1 lit-cage avec matelas, 1 paire double rideaux de fenêtre. S'informer du n° 68 au bureau du journal.

SALAMI
nouveau vrai Milanais
Au magasin de Comestibles
SEINET FILS
Rue des Epancheurs, 8

Les brochures Michel

sur le traitement de la **phtisie pulmonaire** et du **larynx** sont en vente à **1 fr. 80** chez l'auteur, M. Fritz Michel, à Bienne. O 541 N

AUX 3 CHEVRONS
Bijouterie - Orfèvrerie
Horlogerie - Pendulerie
A. JOBIN
Maison du Grand Hôtel du Lac
NEUCHATEL

Les
CAFÉS TORRÉFIÉS
de la
Consommation Neuchâteloise
F. LANDRY-GROB
Neuchâtel - Peseux - St-Aubin
sont les
plus exquis, les plus économiques

Paquets de 125, 250 et 500 grammes à 70, 90 cent., 1 fr. 10, 1 fr. 30 et 1 fr. 50 le 1/2 kilog.

Torréfaction du jour

Mélanges extra pour hôteliers, restaurateurs et pensions à 1 fr., 1 fr. 20 et 1 fr. 40 le 1/2 kilog, avec 5 % de remise.

Bois Bûché
en cercles et par stères

Houille, Coke, Anthracite belge, Briquettes et Charbon de foyard.

J. STAUFFER
Rue du Seyon 20. — Usine mécanique Gare J.-S.

Prompte livraison à domicile
PRIX MODÉRÉS
Téléphone N° 344

Quelques bonnes vaches

à vendre, chez Maurice Dessoulavy, à Fenin (Val-de-Ruz).

BOUCHERIE GRIN
Spécialité
d'agneaux de prés-salés

Foin et paille

à vendre, livrables par vagons dans toutes les gares, à des prix avantageux. S'adresser à Albert Redard, Peseux.

ON DEMANDE A ACHETER

ON DEMANDE
à acheter environ 2000 bouteilles anciennes. — S'adresser chez Fritz Spichiger, Neubourg 15.

ACHAT

On achète lingerie, literie, vêtements, etc. S'adresser comptoir commercial, route de la Gare 19. Téléphone 656.

AVIS DIVERS

On cherche, pour le mois de janvier 1902, une famille ne parlant que français et qui serait disposée à prendre une jeune fille qui suivrait l'école pour apprendre le langue française. Entre temps elle aiderait aux travaux du ménage et payerait une pension de 30 à 35 fr. par mois.

Adresser les offres à Mme Schluep, Auf dem Felde, Schnottwyl, Bucheggberg.

Etudiant allemand

cherche des leçons de conversation française. En échange, il donnerait des leçons de conversation allemande. S'informer du n° 106 au bureau du journal.

AVIS
AUX
NÉGOCIANTS & INDUSTRIELS

N'attendez pas au dernier moment
pour annoncer
ce que vous avez à offrir de nouveau, de bon, d'utile et d'agréable, comme

CADEAUX
DE
Noël et de Nouvel-An
MAIS
FAITES VOTRE PUBLICITÉ dès maintenant !

Vous engagerez ainsi les acheteurs à faire leurs emplettes plus tôt, et cela vous permettra de mieux les servir.

Vendeurs et acheteurs en profiteront

LA
Feuille d'Avis de Neuchâtel
offre une publicité de 1er ordre

S'adresser au bureau
Rue du Temple-Neuf 1

Bureau d'Assurances
B. CAMENZIND
Rue PURRY 8, au rez-de-chaussée

Helvétia. — Incendie.
Zurich. — Accidents.
Suisse. — Vie.

Pour la conclusion de toutes sortes d'assurances contre l'incendie, contre les accidents et sur la vie, se recommande,

B. CAMENZIND.

Entreprise de messagerie
à remettre

Pour cause de maladie, **M. Jules Blanck** offre à remettre, pour le 1er janvier 1902, l'**entreprise de messagerie** qu'il exploite depuis nombre d'années, **entre Neuchâtel et Saint-Blaise.**

Les amateurs sont invités à prendre connaissance des conditions et à faire parvenir ensuite, par écrit, leurs offres de reprise, d'ici au 1er décembre prochain, au **notaire Alfred Clottu, à Saint-Blaise.**

Corcelles

Le soussigné prévient sa bonne et honorable clientèle de Corcelles-Cormondrèche qu'il a remis son commerce de charpente et menuiserie à M. Vuarnoz ; il la remercie pour la confiance qu'elle lui a toujours témoignée et la prie de la reporter sur son successeur.

Jules PERRIN.

Me référant à l'annonce ci-dessus, je me recommande à la population de la Côte ainsi qu'à MM. les architectes, pour tout ce qui concerne mon métier, et j'espère mériter, par un travail prompt et soigné, la confiance qu'on voudra bien m'accorder.

Simon VUARNOZ
Charpentier-menuisier

AUX ARMES !

Afin que personne ne puisse confondre, nous reproduisons ci-dessous la signature Em. PONCELET, gravée dans la véritable boîte de PASTILLES PONCELET. — Malades qui voulez guérir, exigez donc cette signature, ne souffrez plus, ne toussez plus, ne soyez plus oppressés, rappelez-vous que la célèbre Pastille Poncelet soulage en une heure et qu'elle guérit en une nuit. Chaque année un million de guérisons.

Em. Poncelet

Incrédules, lisez et contrôlez :

Paris, le 5 mai 1900.

Monsieur Poncelet,

J'avais entendu très souvent parler de l'efficacité de vos Pastilles, à laquelle je ne croyais pas avant d'en avoir fait usage moi-même. Je suis obligé de reconnaître, depuis que j'en ai fait l'essai, qu'elles sont d'une réelle valeur et qu'elles sont très utiles aux chanteurs.

Bien à vous, Léon LAFFITTE (de l'Opéra).

Dans toutes les pharmacies du monde, fr. 1.50 la boîte de 100 pastilles, de quoi se traiter tout un hiver

DÉPOT GÉNÉRAL : F. UHLMANN-EYRAUD, GENÈVE. — Pharmacie PORCELET, Estavayer. 33992

Grande Salle des Conférences
NEUCHATEL

Mardi 26 Novembre 1901
à 8 heures du soir

CONCERT

donné par la Société de chant

L'ORPHÉON

sous la direction de

M. CHARLES NORTH

avec le concours obligeant de

Mme BRUNHILDE THURLINGS — *Harpiste, de Berne*
Mlle PAULA VOGEL — *Cantatrice, de Dresde*

Programme :

1. *a)* **Hymne à la Patrie** — BARBLAN.
   b) **Sous le tilleul** (chœurs) — MEISTER.
2. **Air de Samson et Dalila** (Mlle Vogel) — SAINT-SAËNS.
3. **Danse caractéristique,** pour harpe (Mme Thürlings) — E. PARISH-ALVARS.
4. **Chant du matin,** chœur — RIETZ.
5. *a)* **L'Absence** (Mlle Vogel) — BERLIOZ.
   b) **Ode Saphique** — BRAHMS
6. **Autumn** (No 3 de « The Seasons »), pr harpe (Mme Thürlings) — JOHN THOMAS.
7. *a)* **Les Adieux** (chœurs) — DORET.
   b) **Renouveau** — NORTH.
8. *a)* **« Auf dem Meere »** (Mlle Vogel) — FRANZ.
   b) **« Meine Lieb ist grün »** — BRAHMS.
9. *a)* **Impromptu** (pour harpe (Mme Thürlings)) — CH. OBERTHUR.
   b) **Etude de concert** — CH. OBERTHUR.
10. **Hymne à la musique,** chœur — V. LACHNER.

PRIX DES PLACES (numérotées) :
PREMIÈRES, Fr. 2. — SECONDES, Fr. 1.

Les billets seront délivrés, dès le lundi 25 novembre, au magasin de musique W. SANDOZ, Terreaux 3, et le soir du concert, à l'entrée de la salle, dès 7 ½ heures.

MM. les Membres honoraires et passifs de la Société pourront retirer leurs billets dès le samedi 23 novembre, au même magasin.

GRANDE BRASSERIE DE NEUCHATEL

Assemblée générale

L'assemblée générale des actionnaires a été fixée par le Comité de direction au mercredi 4 décembre 1901, à 10 ½ heures du matin, dans la salle du débit, au 1er étage.

Messieurs les actionnaires devront faire le dépôt de leurs actions au siège de la Société, cinq jours au moins avant la réunion, contre remise d'un récépissé de dépôt, qui leur servira de carte d'entrée à l'assemblée.

Ils pourront également, à partir du 23 courant, prendre connaissance au siège social, conformément à l'article 641 du code fédéral des obligations : du bilan, du compte de profits et pertes et du rapport des commissaires-vérificateurs.

ORDRE DU JOUR :

1. Rapport du Comité de direction.
2. Rapport des vérificateurs de comptes.
3. Approbation des comptes.
4. Nomination d'un membre du Comité de direction, sortant et rééligible.
5. Nomination des vérificateurs de comptes pour l'exercice prochain.
6. Propositions individuelles.

Bureau d'architecte EDOUARD BOILLOT
Beaux-Arts 15, Neuchâtel
PLANS — CROQUIS — DEVIS — CONTROLE DE TRAVAUX
Médaille d'or pour constructions **à bon marché**, au concours international de Bruxelles.

Restaurant du Faucon

Tenu par Louis Jehlé

Service à la carte soigné
Restauration à toute heure
PRIX MODÉRÉS
Se recommande à ses amis et connaissances.

Brasserie Helvétia

3 jours seulement
Samedi, Dimanche et Lundi

GRANDS CONCERTS

par la CÉLÈBRE TROUPE CANON

Costumes tailleurs
de ville, soirée et deuil
ROBES POUR DAMES et FILLETTES

J. SIMONNEY, ex-première de la maison **Laferrière,** de Paris, Passage Max. Meuron 2, au 2me étage.

MARIAGE

Un veuf honorable, bien connu et déjà d'un certain âge, possédant un petit avoir, désirerait associer sa vie à une personne plus ou moins dans son cas, de 45 à 60 ans, développée, ayant aussi des petites rentes ou un petit commerce. Discrétion absolue. Adresser par lettre et sans crainte, rue du Môle 5, plainpied, Neuchâtel. Hc6019 N

CONFÉRENCE PUBLIQUE

Lundi 25 Novembre 1901
à 8 h. du soir
dans la Chapelle des Terreaux
PAR
M. Ch. CHIARI, de Ferrare
Misssionnaire évangélique
Ancien missionnaire apostolique en Perse

M. Chiari parlera de ses voyages missionnaires, de sa conversion à l'Evangile et de l'évangélisation de la Perse et du Kourdistan.

Une collecte sera faite à l'issue de la conférence en faveur de cette dernière œuvre.

TOURNÉE VAST
(8me année)

Les Mardis 7, 14, 21, 28 Janvier 1902

QUATRE REPRÉSENTATIONS POUR FAMILLES

Prix des places : 5 fr. —; 4 fr. —; 2 fr. 50; 1 fr. 25.

Abonnement pour les 4 représentations :

Loges grillées, par place	Fr. 18.—
Premières	» 14.50
Parterres	» 9.—
Secondes	» 4.50

La location est ouverte chez M. W. Sandoz, éditeur.

Au programme : **Le Maître de Forges. — L'abbé Constantin. — Pour la Couronne. — Catherine. — L'Arlésienne.**

BRASSERIE STRAUSS

LUNDI 25 NOVEMBRE
à 8 h. du soir

CONCERT

Orchestre D'Alessandro

Leçons de piano

S'adresser à Mlle M.-E. Wittwer, faubourg de l'Hôpital 52, 2me étage.

Madame veuve C. HUG et sa famille, profondément touchées des nombreuses marques de sympathie qui leur ont été témoignées dans le grand deuil qui vient de les frapper, présentent à toutes les personnes qui ont été avec elles dans ces jours de cruelle épreuve, l'expression de leur vive reconnaissance.

CONVOCATIONS & AVIS DE SOCIÉTÉS

Anciens Catéchumènes
de
L'ÉGLISE INDÉPENDANTE

RÉUNION
ce soir, à 8 heures

La réunion
DES
ANCIENNES CATÉCHUMÈNES
de M. Samuel ROBERT
est renvoyée au
mardi 3 décembre

NOUVELLES POLITIQUES

LA GUERRE ANGLO-BOER

LES CAMPS DE CONCENTRATION.
L'AUTRE CLOCHE.

Du « Morning Post » :

A la suite d'une visite officielle au camp des réfugiés à Blœmfontein, le 7 juin 1901, le Dr Yule, officier de santé pour l'Orange River Colony, écrit :

« Dans les circonstances les plus favorables, la rougeole est une des maladies les plus redoutables pour les enfants (dans le Sud-africain), et les conditions de la vie de camp rendent le traitement de cette maladie particulièrement difficile, notamment pour éviter les complications pulmonaires qui sont la cause principale des décès.

« L'épidémie a été incontestablement entretenue par l'insouciance et l'ignorance des parents, qui font tout leur possible pour dissimuler les nouveaux cas parmi leurs enfants, quoiqu'il soit manifeste que les conditions hygiéniques de l'hôpital soient beaucoup plus favorables aux patients que celles des tentes ou de l'unique chambre des petites huttes. La dissimulation des cas de rougeole les a, sans aucun doute, multipliés. »

Le Dr Yule ajoute quelques remarques sur les obligations ordinaires de la vie de camp qui sont négligées par les réfugiés.

« Les risques de la vie de camp sont aggravés par plusieurs habitudes défectueuses des réfugiés qui paraissent n'avoir aucune notion de propreté pour eux-mêmes, ni pour leurs voisins, en ce qui concerne l'enlèvement des ordures, des eaux de vaisselle, etc. Tout ce qui peut être déposé autour des tentes y est abandonné, rendant le sol du camp chaque jour plus miasmatique. »

Le rapport du médecin principal du camp de Middelbourg pour le mois de juin constate le fait que la mortalité par la rougeole pendant le mois a été de 100 cas sur 164 décès. Le plus grand nombre des décès par la rougeole est survenu entre un an et six ans.

« J'estime, dit-il, que la première cause de cette grande mortalité provient de la négligence et de la plus déplorable ignorance de la part de ceux qui sont responsables de soigner ces petits malades. Les gens plus éclairés prennent soin de tapisser leurs tentes intérieurement avec des couvertures pour être au chaud pendant la nuit; et ils ventilent les tentes pendant le jour pour éviter le contraste entre la chaleur étouffante des journées et le froid des nuits qui survient subitement.

Pour le plus grand nombre, nos instructions sur ce point important n'ont pas le moindre effet; les médicaments et les aliments sont négligés et sont remplacés par des « Aruppels », ingrédients de composition inconnue et nuisible; les enfants sont conduits dans la ville ou tenus sur les bras de leurs mères, en plein air, pendant l'éruption de la maladie, et il est à peu près impossible de convaincre les parents de la délicatesse des poumons, spéciale aux jours consécutifs à l'éruption, lors même que les malades paraissent rétablis. »

En remettant à M. Brodrick le 26 juillet les rapports du Dr Kendal Franks, médecin-consultant des armées royales pour les camps de concentration d'Irène et de Johannesburg, lord Kitchener déclare « que le Dr Franks a fait un tour d'inspection de tous les camps successivement, et que tous ses rapports seront envoyés. Sa grande expérience dans le Sud-africain et sa haute réputation dans sa profession sont une solide garantie de la valeur de ces rapports. »

Ils sont intéressants à suivre. Touchant sa visite au camp d'Irène, le 11 juillet, le Dr Franks regrette la répugnance des Boers ignorants à entrer à l'hôpital, et relève seulement quatorze cas de rougeole traités à l'hôpital, dont treize ont été guéris sans aucune complication. Le seul décès fut celui d'un petit garçon de quatre ans, nommé Edwin Lombard. Le jour que l'éruption apparut, sa mère lui permit de courir en plein air. L'éruption disparut, mais l'enfant fut atteint d'une bronchite pulmonaire. Il fut apporté à l'hôpital dans un état désespéré et mourut au bout de trois heures.

Quoiqu'il y ait beaucoup de cas d'accouchements dans les camps, le Dr Franks trouve les mêmes préjugés parmi les femmes! Elles préfèrent être soignées dans leurs tentes par leurs sages-femmes, une troupe de femmes ignorantes et inexpérimentées; la conséquence en est une proportion très élevée de mortalité par la maternité. »

Le Dr Franks ajoute encore :

« J'ai visité et inspecté soigneusement un grand nombre de tentes dans les différents quartiers du camp.

La condition des internes et de l'intérieur des tentes du quartier 6, celui qui est sous les ordres de Mlle van Warmlo, où les derniers arrivés ont été logés, était bien inférieure à celle des autres parties du camp. Et j'en ferai mention en premier lieu. Dans ce quartier, il y a 120 tentes. Les habitants sont de la classe la plus pauvre. Dans plusieurs tentes il y a agglomération. Dans l'une, deux femmes, Mmes Bronkhurst et Prinsloo, et 9 enfants. Plusieurs enfants sont insuffisamment vêtus, et tous misérablement. Dans une autre tente, trois familles (Venters, Prinsloo et Dorfling). Parents et enfants, ensemble 14. Tous avaient la rougeole. Deux enfants sont morts la semaine dernière. Un autre est très malade et ne se remettra probablement pas. Dans toutes ces tentes, la pauvreté, la saleté et l'ignorance règnent en maître.

Dans une tente, deux enfants souffrent des suites de la rougeole. L'un d'une complication pulmonaire, l'autre d'une péritonite. Je m'arrête pour examiner celui-ci. Et dans le but d'inspecter le ventre, je dois écarter les vêtements dans lesquels l'enfant est couché; la peau est aussi noire que celle d'un Cafre par une couche de saleté accumulée. Si je devais l'ôter il serait nécessaire de la racler ! Dans de telles conditions ce qu'il y a d'étonnant n'est pas que beaucoup meurent, mais que quelques-uns en relèvent!

Dans une seule tente de ce quartier, habitée par Mme Jourdain, j'ai trouvé l'ordre et la propreté. Aussi il n'y a pas eu de maladie dans cette tente, mais cette femme est très pauvre et les enfants sont anémiques. »

Le rapport du Dr Franks coïncide avec le point de vue du Dr Weethling :

« La mortalité parmi les enfants malades, dit-il, a varié chaque semaine entre 6 p. c. et 14 p. c., mais la moyenne est de 9 p. c. environ. C'est là une proportion fort élevée pour une épidémie de rougeole, mais si l'on considère les circonstances que nous avons décrites, notamment la saleté dans laquelle les enfants et les tentes sont maintenus, l'ignorance des mères pour les soins à donner aux enfants malades et leur aversion pour l'influence extérieure, en même temps que leur répugnance pour le traitement à l'hôpital, je trouve qu'on ne peut pas attendre mieux. Je doute qu'il soit nullement plus élevé dans les camps qu'il ne l'eût été dans leurs maisons par une semblable épidémie.

« Je trouve que la mortalité pour les enfants en temps ordinaire est très élevée: Dans 20 tentes prises à la suite, dans le même rayon, le Dr Weethling a relevé le nombre des enfants vivants et celui des enfants qui étaient morts avant leur arrivée au camp. Cette investigation a montré que les 20 familles avaient perdu 71 enfants et qu'il leur en restait 97 vivants. Ensorte que ces 20 familles avaient perdu le 42 p. c. de leurs enfants « avant » d'arriver au camp. La directrice m'a dit qu'elle avait fait une enquête parmi les femmes qu'elle avait trouvées à l'hôpital et qu'elle avait rarement trouvé une mère qui n'eût pas perdu plus de la moitié de ses enfants. Elle m'en cita nommément quatre. L'une, sur 12 enfants, en avait perdu 9; une autre, sur 11 enfants, en avait perdu 10; une autre 4 sur 7, etc. »

Italie

On sait que l'énorme enquête de M. Saredo a porté seulement sur l'administration municipale de Naples. Il reste à poursuivre l'enquête sur l'administration provinciale et sur l'administration des fondations philanthropiques. On dit que M. Saredo hésite beaucoup à poursuivre l'œuvre si bien commencée. L'« Avanti » dit à ce sujet : « M. Saredo voyant le peu d'attention que l'autorité judiciaire napolitaine a donné aux résultats de l'enquête faite par lui et craignant que cette indifférence ne fût due aux intentions du gouvernement lui-même, a déclaré vouloir, avant d'accepter de continuer un travail si ingrat, avoir la certitude: 1. que l'autorité judiciaire ferait son devoir; 2. que le gouvernement ne s'y opposerait pas. »

Naturellement, nous ne savons pas ce que M. Giolitti (ministre de l'intérieur) a pu dire et promettre à M. Saredo dans les longues et nombreuses entrevues qu'il a eues avec lui. Le fait certain est que M. Saredo retourne à Naples et l'on peut bien penser qu'il n'y retourne pas pour ne rien faire ou pour faire une besogne vaine.

Grèce

La ville d'Athènes a paru plus calme vendredi. Les troupes gardant les bâtiments publics ont été retirées à l'exception de celles qui entourent le palais du premier ministre. La police a essayé d'enlever les corps des six victimes de la bagarre de mercredi, mais les étudiants l'en ont empêchée. Une foule énorme a pris part aux obsèques, vendredi soir. La situation générale est toujours critique parce que la population et les étudiants demandent des garanties au gouvernement pour que l'influence russe dans les affaires ecclésiastiques cesse complètement.

Venezuela

L'arrestation du général Guayrra, qui qui avait été élu récemment vice-président de la République, a provoqué une profonde consternation dans tout le Venezuela. Par la mise en état d'arrestation de commerçants jouissant du respect général, le président Castro ne fait qu'augmenter la haine qui se manifeste déjà contre lui. L'anarchie règne au Venezuela.

République Argentine

On parle de nouvelles complications graves avec le Chili. A la suite de la question des routes stratégiques que les Argentins reprochaient aux Chiliens d'avoir ouvertes dans les territoires contestés, des forces argentines viendraient de passer la ligne de démarcation et de pénétrer non seulement dans la zone litigieuse, mais en territoire chilien.

La « Tribuna », organe du président de la République argentine, donne à entendre que la crise du cabinet chilien a défavorablement modifié les rapports entre les deux pays, dont les difficultés paraissaient réglées.

Une dépêche de Buenos-Aires au « Herald » dit que l'Argentine est résolue à agir énergiquement, mais il n'est pas probable qu'il se produise un conflit.

D'autre part, à Santiago, on dément officiellement le bruit d'une violation de frontière.

L'enlèvement d'un président

Une dépêche publiée par les journaux new-yorkais a annoncé l'escamotage du président de Colombie « dans une boîte » !

Il était permis de croire tout d'abord à une mystification yankee, mais le courrier de New-York précise les faits. Il est inadmissible que le correspondant du « Herald » à Honda, au cœur de la Colombie, ait pu se livrer à une aussi étourdissante fantaisie et inventer le récit qu'il nous fait de la subtilisation du président Sanclemente. Pour l'intelligence de ce qui va suivre, disons que M. Manuel Sanclemente a été élu en 1898 président de la Colombie par le parti nationaliste ou conservateur modéré. Il lui était adjoint comme vice-président M. José-Manuel Marroquin, que les conservateurs et cléricaux intransigeants comptaient bien voir en réalité exercer le pouvoir, trop lourd pour les quatre-vingts ans du président. C'est ce qui arriva.

M. Marroquin eut beau jeu pour se livrer à la persécution acharnée des libéraux. Ceux-ci, menacés de proscription ou d'extermination, commencèrent le mouvement insurrectionnel qui dure encore.

Le 31 juillet dernier, par un premier coup d'Etat, le vice-président acheva de dépouiller le président octogénaire de l'ombre de pouvoir qui lui restait. M. Sanclemente fut gardé à vue et sembla se résigner à sa déchéance. La réaction continua de plus belle, la révolution fit rage et se compliqua du conflit avec le Venezuela.

Ayant eu vent d'une conspiration pour restaurer le président, l'usurpateur Marroquin vient de faire enlever le vieillard dans sa demeure de Villeta, à une journée de Bogota, pour le porter dans le lointain département de Cauca.

Donc, dans les derniers jours de septembre, le président dépossédé Sanclemente, après avoir refusé à ses partisans de rentrer à Bogota autrement qu'en chef d'Etat légitime et non pas porté par une conspiration, se vit arrêté et mis au secret chez lui par les sbires du vice-président Marroquin.

Et c'est alors que celui-ci, craignant un mouvement en faveur du vénérable prisonnier, résolut de le transporter au loin. Un certain Correa, préfet de Guaduas, lui fut dépêché pour obtenir d'abord par la douceur son consentement à ce voyage en lui offrant de le défrayer de toutes ses dépenses.

Le président refusa dignement. Le vice-président n'hésita plus dès lors à procéder à l'enlèvement de force. Des troupes furent envoyées à Villeta pour contenir la population et fournir l'escorte de la chaise à porteurs digne du temps de l'Inquisition, grossièrement fabriquée de planches nues mal assemblées, dans laquelle le malheureux président, solidement verrouillé, devait être transporté à travers les montagnes des Andes jusqu'au Cauca.

Le colonel Rodriguez, qui commandait l'expédition, alla signifier à M. Sanclemente l'ordre de partir. Il trouva le vieillard malade, au lit, et refusant de se lever. Sans ménagement, des soldats lui passèrent ses vêtements, on le coiffa d'une calotte de velours et on le boucla brutalement dans la caisse, dont les portières furent hermétiquement closes.

Au moment du départ, on s'avisa que les soldats loqueteux de l'escorte n'avaient pas depuis longtemps touché de solde. Il importait de les désintéresser pour s'assurer de leur fidélité et éviter qu'ils ne laissassent les guérillas infestant le pays intercepter le convoi. On se hâta de réparer cet « oubli » et le « cortège présidentiel » se mit en marche.

Et quel cortège! Derrière la chaise à porteurs, chargée sur les épaules par huit hommes, marchaient Sergio Sanclemente, le fils du malheureux président, son compagnon d'exil, à qui on avait volé son cheval, et deux servantes portant différents objets indispensables à leur maître. Le groupe était encadré d'un solide détachement de deux cents hommes. De plus, la petite ville de Villeta était entourée d'un cordon de troupes afin d'empêcher qui que ce fût de sortir, dans la crainte de quelque tentative en faveur du président prisonnier. C'était jour de marché et il y avait foule sur la grand'place quand on vint à midi enlever le malheureux vieillard. Mais personne n'osa bouger.

Le correspondant du « Herald » par-

vint cependant, avec un passeport à sortir de la localité et à rejoindre, vers le soir, au trot de sa mule, la colonne qui emmenait M. Sanclemente. Le convoi était déjà engagé dans un chemin défoncé et à peine praticable, escaladant la haute montagne dans la direction de Guaduas, où le prisonnier devait passer la nuit.

Ici nous empruntons le récit du correspondant américain en lui laissant toute sa saveur:

Deux des porteurs marchaient devant la chaise, tenant deux chandelles dont ils protégeaient avec leur main la flamme vacillante que la pluie menaçait d'éteindre. C'était là toute la lumière qui éclairait le chemin. Tantôt heurtant des morceaux de rocs, tantôt enfonçant dans des fondrières, les porteurs, déjà accablés sous le poids de la chaise, avaient les plus grandes difficultés à avancer et tombaient parfois sur les genoux.

A tous les deux cents mètres il fallait qu'une nouvelle escouade de porteurs relayât les camarades épuisés. Je distinguais fort bien le bruit du coprs de Sanclemente, ballotté à chaque cahot d'une paroi à l'autre de la caisse, et j'eus l'impression qu'il s'était évanoui ou qu'il était mort.

On aperçut enfin, vers neuf heures, les lumières de la petite auberge du Verjet. J'attachai ma mule à un pieu. Les porteurs, tentant de faire entrer la chaise par l'étroite porte, la heurtèrent si violemment qu'elle sembla sur le point de se briser. Alors un officier leur ordonna de la déposer et de l'ouvrir.

J'y jetai un coup d'œil anxieux. Sanclemente, renversé en arrière, paraissait inconscient.

— Sortez, lui dit un jeune officier, pris de pitié, adoucissant la voix.

— Où suis-je? demanda le président ouvrant les yeux qu'il clignait, ébloui par la lumière.

Le lieutenant, après l'avoir rassuré, lui dit qu'il était à Alto-del-Trigo et lui tendit le bras pour l'aider à descendre.

Le vieillard serait tombé si plusieurs hommes ne s'étaient précipités pour le soutenir. Une main charitable lui mit un grand chapeau de paille sur la tête, par-dessus la calotte de velours. Il marchait en chancelant, soutenu des deux côtés et, après avoir obtenu de s'asseoir un moment dans la grande salle, on le mena dans la chambre où il devait coucher et où on l'enferma.

Les porteurs exténués dormaient déjà étendus tout autour de la salle, lorsque je me mis à table avec le colonel Rodriguez, qui exprima la plus vive sympathie pour son prisonnier...

Le matin, Sergio Sanclemente, sortant de la chambre de son père, vint à moi et me dit que le vieillard souffrait encore cruellement de la terrible étape de la veille.

Le récit du correspondant du «Herald» s'arrête là. Tout ce qu'on sait depuis lors, c'est que le convoi qui devait passer par Honda, Manizales, Cartago, Tulua et Buga pour gagner Pichibi, le lieu de déportation du président, n'avait pas encore paru à Honda. Il était resté en panne à Guaduas, avec le prisonnier malade. Le détachement n'osait plus avancer vu le grand nombre de guérillas qui parcourent la région, et qui, malgré le secret gardé par le gouvernement et par la presse bâillonnée, n'ignorent pas la séquestration du malheureux président et ne manqueront point de tout tenter pour le délivrer.

L'épisode qui vient d'être narré révèle assez la profonde anarchie dans laquelle se débat la Colombie. C'est la lutte suprême et désespérée du fanatisme contre l'esprit nouveau. Les courants d'émigration européenne n'ont pas encore transformé ces contrées colombiennes, restées le boulevard du cléricalisme en Amérique.

CHRONIQUE ÉTRANGÈRE

Les grèves en France. — On mande de Lens au « Gaulois » que deux escadrons de cuirassiers ont été mandés en toute hâte par la commune d'Erre où de violentes bagarres se sont produites entre ouvriers et soldats. L'agitation est grande.

On mande de Sourain à « l'Echo de Paris» que le nombre des grévistes dans le bassin est de 5162 et celui des ouvriers qui travaillent de 5022. Toutes les fosses sont atteintes.

Duel mortel. — Un duel au pistolet a eu lieu vendredi à Budapest entre deux rédacteurs de journaux adversaires. L'un des duellistes est mortellement blessé.

Mlle Stone. — On mande de Washington à la « Morning Post » que le département d'Etat a reçu la nouvelle que Mlle Stone allait être délivrée et qu'elle était saine et sauve. Les brigands recevront une rançon de 300,000 fr. On ajoute que le consul général américain signera un accord avec eux dans lequel il leur promettra l'impunité, bien que les autorités bulgares ne garantissent rien.

La rançon ne sera versée que lorsque Mlle Stone sera entre les mains de ses libérateurs. Mme Tsilka sera également relâchée.

NOUVELLES SUISSES

Un Suisse torturé. — On communique au « Nouvelliste vaudois » un article du « Courrier suisse du Rio de la Plata » racontant que M. Alexandre Fontanellaz, de Montet sur Cudrefin, établi dans la République Argentine depuis quelques années, a été martyrisé d'une façon ignoble par la police du pays. Voici le récit de cette abominable affaire:

« Le 15 octobre, une grande maison de commerce de la colonie Vera, au nord de Santa Fé, a été détruite par un incendie. Selon la coutume bizarre et stupide en usage dans ce pays-ci, le propriétaire de la maison incendiée, de même que tout son personnel, furent aussitôt arrêtés et jetés en prison. Le principal employé était notre compatriote, M. Fontanellaz, qui gérait la maison en l'absence du propriétaire, M. Piffeyro.

Or, soit que le chef de police ait soupçonné que l'incendie pourrait être l'œuvre d'une main criminelle, soit qu'il ait tout simplement considéré que l'occasion était excellente pour donner une petite satisfaction à ses instincts sauvages, cet inquisiteur moderne imagina d'arracher des aveux aux prisonniers par le moyen de la... torture.

Sur l'ordre de ce féroce fonctionnaire, Fontanellaz fut ligotté et assis à terre. On lui passa deux fusils sur les jarrets et un autre sur le cou; puis, au moyen de deux cordes attachées à l'extrémité de chaque arme, deux gendarmes, faisant l'office de bourreaux, serrèrent graduellement jusqu'à ce que les trois fusils fussent complètement rapprochés les uns des autres. Dans cet étau infernal, les jambes, les bras et la tête du malheureux martyr étaient étroitement comprimés en une masse compacte.

Ce supplice scélérat, qu'on appelle le « cepo colombiano », fut répété à deux reprises et le pauvre Fontanellaz resta inanimé sur le carreau. Il est dans un état pitoyable; il ne peut ni manger ni mouvoir la tête. Reconnu innocent, le malheureux supplicié a été remis en liberté. Un médecin a été appelé de San Justo pour reconnaître son état et lui prodiguer ses soins. »

M. Fontanellaz invitera le ministre de Suisse à Buenos-Ayres à intervenir.

BERNE. — Dans la nuit de lundi à mardi, vers minuit, un couple de Boujean fortement pris de boisson, la femme comme son mari, rentra se mettre au lit et cuver son vin. Mais, en montant l'escalier, l'homme fit une très grave chute et resta étendu sur le palier. On le transporta sur son lit. Le matin, en s'éveillant, la femme vit avec effroi que son mari, à ses côtés, n'était plus qu'un cadavre. L'examen médical a établi que la mort s'était produite vers 5 heures du matin par suite d'une fracture du crâne.

SAINT-GALL. — Un tribunal saint-gallois vient de condamner à 6 mois de prison une femme qui s'était permis d'adresser à une honorable famille une lettre anonyme, injurieuse et diffamatoire. Espérons que la leçon profitera.

SCHWYTZ. — Le tribunal cantonal a confirmé la sentence de mort prononcée par le tribunal criminel contre Meinrad-Stephan Fuchslin, assassin de sa maîtresse et de son enfant.

Le Grand Conseil, qui doit décider en dernier ressort, se réunira mardi prochain. Le défenseur de Fuchslin a adressé un recours en grâce à l'autorité législative.

VAUD. — Le Grand Conseil a voté samedi l'entrée en matière et abordé la discussion par articles du projet de loi tendant à la création de caisses locales d'assurance mutuelle contre les pertes de bétail de l'espèce bovine.

CANTON DE NEUCHATEL

Fête cantonale de gymnastique. — Le comité d'organisation a décidé que la fête cantonale de gymnastique de 1902 à Neuchâtel aurait lieu le samedi 12, le dimanche 13 et le lundi 14 juillet. Ces dates ne deviendront officielles qu'après avoir été ratifiées par le comité cantonal de la Société de gymnastique dont les membres, déjà pressentis, se sont déclarés d'accord.

La Sagne. — M. A. R., agriculteur, et son fils étaient occupés jeudi après midi à abattre un sapin; pour le faire choir dans la bonne direction, ils faisaient usage d'un cric; subitement l'arbre glissa et atteignit M. R. à la jambe. Le malheureux ne put se relever; il souffrait horriblement et il dut être reconduit à son domicile sur un traîneau. Le médecin constata une grave fracture au-dessus de la cheville, et il faudra bien quelques semaines pour remettre sur pied M. R. qui n'est pas un professionnel, mais possède néanmoins une longue expérience de la forêt.

L'affaire du Dr A. Favre. — La « Sentinelle » publie, avec prière aux journaux qui ont parlé de l'acceptation d'une expertise par le Dr. A. Favre de la reproduire, la très curieuse déclaration, signée G. Schaad, que voici:

« Pendant la dernière session du Grand Conseil, la commission des pétitions s'est occupée activement de la pétition de notre collègue et par ses bons offices il est intervenu la transaction suivante:

Le Dr. Favre se présenterait à une consultation composée de médecins qui auraient à répondre pendant le cours de la présente session. Les médecins auraient à se prononcer sur l'unique question suivante posée par le Dr. Favre lui-même: Le Dr. Favre peut-il pratiquer la médecine? Réponse « oui » ou « non » sans adjonction quelconque.

Il est encore convenu qu'un des collègues de la députation socialiste, soit MM. Jacob Schweizer ou Gustave Schaad, assistera comme témoin à la consultation.

Nous devons déclarer que nous avons désigné le Conseil d'Etat pour choisir les médecins, parce que nous sommes absolument fixés sur l'état mental du Dr. Favre qui nous paraît bon et, que ce n'est pas l'avis des médecins qui peut changer notre manière de voir, qui repose sur de longs mois d'observation, où nous l'avons vu journellement à l'œuvre; ce n'est donc pas nous qui accordons la moindre confiance à cet examen qui nous a été offert comme simple formalité par la commission des pétitions.

Le Conseil d'Etat désire avoir, pour rapporter l'arrêté, qui interdit la pratique de la médecine au Dr. Favre, l'avis de médecins; nous avons consenti à cela à titre de dernière concession et pour que l'on ne puisse pas nous contester d'avoir été conciliants jusqu'à la dernière extrémité.

Quelle que soit la réponse de cette consultation, nous avons de plus en plus la conviction que le dénouement de cette ridicule et déplorable affaire touche à son terme; elle sera forcément résolue au cours de cette session et elle ne peut avoir que deux solutions également favorables, soit si la réponse des médecins est oui, le Conseil d'Etat retire son arrêté et le Dr. Favre retire sa pétition. Si la réponse des médecins est négative la commission des pétitions rapportera et en regard des moyens dont nous disposons, la discussion qui aura lieu au Grand Conseil amènera certainement un vote d'amnistie.

Ainsi donc encore quelques jours d'attente, probablement jusqu'à mardi et nous n'aurons cette fois pas de déception.

Noiraigue. — Samedi matin, entre 7 et 8 heures, un ouvrier forgeron de la maison Joly frères, nommé Jordi, âgé de 30 ans, ayant touché le câble électrique à haute tension avec l'extrêmité d'une barre de fer qu'il portait sur l'épaule, a été foudroyé. A peine a-t-il eu le temps de pousser un cri de surprise. Il laisse une jeune veuve et deux orphelins.

Bureau officiel de renseignements gratuits pour les étrangers. — Dans la plupart des localités suisses et allemandes de quelque importance, il existe un bureau officiel chargé de donner gratuitement aux étrangers tous les renseignements pouvant les intéresser sur cette localité et ses environs, ses ressources, son commerce, son industrie, ses curiosités, etc., etc., et l'on a constaté que la présence d'un tel bureau a généralement eu pour effet de contribuer à la prospérité du pays dont les intérêts lui sont confiés.

De tels bureaux fonctionnent par exemple à Bienne, Soleure, Vevey, Glaris, Fribourg, Schaffhouse, sans parler des villes plus importantes, et l'on a lieu de s'étonner qu'il n'en existe aucun dans le canton de Neuchâtel, malgré le vaste champ d'exploration qu'il possède pour l'étranger, tant à l'égard de ses institutions, de ses curiosités, de ses musées, de ses points de vue, qu'en ce qui concerne son commerce et son industrie.

Frappés de cette situation, quelques personnes dévouées prirent l'initiative d'étudier l'organisation d'un bureau semblable pour le canton de Neuchâtel et dans ce but s'abouchèrent avec des personnes autorisées aux fins d'arriver à sa création à bref délai.

Les démarches faites jusqu'à ce jour ont eu pour résultat deux assemblées dans lesquelles un comité d'action a été constitué et diverses résolutions ont été prises. Il y a tout espoir que ce comité arrivera bientôt à chef et que, dans un avenir prochain, nous serons dotés du bureau dont il s'agit.

La question pouvant avoir une très grande importance pour le canton de Neuchâtel on ne peut que faire les vœux pour qu'elle obtienne une rapide et heureuse solution.

CHRONIQUE LOCALE

Conférence. — Nous désirons attirer l'attention sur la conférence qui sera donnée ce soir, aux Terreaux, par M. Ch. Chiari, une personnalité intéressante et sympathique. Missionnaire catholique en Abyssinie, puis en Perse, et appelé à étudier et à réfuter la doctrine protestante, M. Chiari fut converti au protestantisme par cette étude même. Son désir est, après avoir complété sa préparation à Berlin, de retourner maintenant travailler à l'évangélisation des peuplades du Kourdistan, et il sollicite entre autres la sympathie et l'appui des chrétiens de la Suisse romande. A Lausanne comme à Genève, il a su éveiller un vif intérêt.

M. Chiari trouvera certainement à Neuchâtel aussi des auditeurs attentifs et bienveillants. x.

Orphéon. — Le concert annuel que donne l'« Orphéon » à la Salle des Conférences est toujours attendu avec plaisir. Celui qu'on annonce aura lieu demain mardi, avec la participation d'une harpiste de Berne, Mme Brunhilde Thürlings et de Mlle Paula Vogel, cantatrice de Dresde, qui ont intercalé un joli programme entre les six chœurs, dont un de M. North, son directeur, que chantera l'« Orphéon ».

DERNIÈRES NOUVELLES

Paris, 23 novembre.

Tous les journaux reproduisent une dépêche de Stockholm suivant laquelle l'Académie de Suède aurait décerné le prix Nobel de 300,000 francs pour le mérite littéraire au poète provençal Mistral.

Paris, 23 novembre.

La commission du budget, après avoir entendu le ministre des finances, a décidé, par 7 voix contre 6, de proposer à la Chambre d'autoriser le gouvernement à émettre un emprunt de 265 millions. Cette décision donne complète satisfaction au gouvernement. Tous les autres amendements soumis à la commission ont été repoussés. La commission du budget a décidé d'insérer dans le projet une disposition destinée à assurer un contrôle sévère sur l'indemnité. Le gouvernement accepte cette disposition.

Lens, 23 novembre.

Le commissaire de police d'Henin-Lietard a dissous une réunion tenue vendredi soir et organisée par les grévistes sans déclaration préalable. On constate samedi matin une forte reprise du travail à Dourges.

Valenciennes, 23 novembre.

La situation reste la même dans le bassin d'Anzin.

Berlin, 23 novembre.

Les journaux du soir annoncent que l'exposé qui accompagne le tarif douanier a été distribué aux membres du Reichstag. Ce document expose les motifs qui ont rendu nécessaire la substitution de nouveaux tarifs aux anciens et ajoute qu'une fois ce projet adopté, l'Allemagne sera prête à entamer en temps utile des négociations avec les Etats qui s'y montreront disposés.

L'adoption d'un nouveau tarif ne sera nullement un obstacle à la conclusion de nouveaux traités. Toutefois, vu l'incertitude de l'avenir en ce qui concerne la politique commerciale, le projet prévoit des mesures de représailles plus énergiques que celles du tarif actuel. Il est désirable que la loi sur les tarifs douaniers entre en vigueur le 1er janvier 1904. Mais comme il est trop peu certain que les traités de commerce puissent entrer en vigueur à la même date, ce qui serait cependant désirable, le projet réserve la fixation de l'époque d'entrée en vigueur de la loi à un décret impérial qui serait promulgué avec l'approbation du conseil fédéral.

Athènes, 22 décembre.

Les étudiants paraissent disposés à remettre les clés de l'Université au recteur, si le gouvernement n'occupe pas les bâtiments militairement. On assure que M. Theotokis a, jeudi soir, proposé au roi de lui remettre sa démission. Le roi lui a déclaré qu'il ne voyait pas en quoi le gouvernement était responsable des événements au point de démissionner.

Au cours de la scène de l'attentat contre le premier ministre, M. Theotokis a montré un grand courage. Voyant ses amis se disposer à faire feu contre la foule, il les a empêchés d'exercer des représailles. On a eu beaucoup de peine à le faire rentrer chez lui. La porte cochère porte les traces de sept balles.

La démission du métropolite a été dramatique. Le ministre des cultes s'est rendu chez lui dans la nuit et lui a annoncé que sa démission était inévitable. Le métropolite s'est alors rendu au palais où, après une courte entrevue avec le roi, il a signé sa démission; puis il s'est retiré l'air absolument brisé.

Les ministres ont décidé de se présenter demain samedi devant la Chambre pour établir les responsabilités et provoquer un vote de la Chambre. Jusque dans la soirée des groupes ont stationné devant la maison de M. Theotokis en vociférant. Le premier ministre a donné l'ordre de ne rien tenter contre eux. Demain l'enceinte de la Chambre sera gardée militairement.

Athènes, 23 novembre.

A la Chambre, M. Theotokis répondant à la demande d'explications d'un député de l'opposition sur les incidents de jeudi, dit que le gouvernement n'est nullement responsable de la situation, et qu'il a épuisé tous les moyens pour ramener la tranquillité. Le ministre fait l'éloge du sang-froid stoïque des soldats qui, malgré les insultes et les attaques à coups de pierres, ont tiré en l'air, car les blessures des victimes proviennent de revolvers et non de fusils. La majorité de l'assemblée applaudit le ministre.

M. Delyannis reproche au gouvernement d'avoir montré de la faiblesse. M. Theotokis fait l'historique de la question de la traduction des évangiles. Il rappelle que la reine, dont tout le monde admire le dévouement, les sentiments chrétiens et la noblesse de caractère, ayant constaté pendant la guerre que les soldats blessés ne lisaient pas les évangiles parce qu'ils n'en comprenaient pas le texte, en fit publier une traduction pour l'usage exclusif des familles. Revenant sur la question des émeutes, M. Theotokis est pris d'une telle émotion que la séance doit être suspendue. A la reprise, M. Delyannis réplique.

— La séance annoncée comme devant être très orageuse, avait attiré une grande foule aux abords du palais du Parlement. L'enceinte extérieure était gardée militairement. Aucun incident sérieux ne s'est d'ailleurs produit.

Athènes, 23 novembre.

Les étudiants se déclarent irréductibles sur la question de l'excommunication. Ils continuent à occuper en armes l'Université. Les troupes restent consignées.

Constantinople, 23 novembre.

On annonce l'apparition à Mousch d'une bande de révolutionnaires arméniens. Cette bande est actuellement cernée par les troupes turques dans un couvent du voisinage de Mousch dont elle s'était emparée. Le vice-consul de Russie est arrivé sur le théâtre des désordres.

New-York, 23 novembre.

Une dépêche de Colon annonce qu'aux dernières nouvelles un millier de libéraux sont arrivés à Empire, station située à douze milles de Panama. Les libéraux font de nombreuses recrues le long du chemin de fer dont ils sont maîtres jusqu'à deux milles de Panama.

Prétoria, 23 novembre.

D'après les Anglais, l'opinion des gens au courant de la situation est que la fin de la guerre est relativement proche, mais qu'il ne faut pas s'attendre à ce qu'elle soit terminée à la suite d'un effort soudain. Les Boers qui tiennent encore la campagne sont, en effet, résolus à lutter jusqu'au bout, et il est probable que les troupes anglaises auront encore à subir d'autres pertes. Le moral des troupes est excellent, malgré les fatigues qu'elles ont éprouvées jusqu'ici. En résumé, les Anglais estiment que, pour terminer la campagne, il s'agit tout simplement d'user la résistance des Boers et de les poursuivre sans relâche.

Zurich, 24 novembre.

Dans l'élection au Conseil municipal qui a eu lieu dimanche, trois candidats étaient en présence: MM. Billeter, libéral, Muller-Cramer, démocrate, et Erismann, socialiste. Ont été élus: MM. Erismann, par 8193 voix, et Billeter, par 8091. La majorité était de 6144 voix. M. Muller-Cramer en a obtenu 7109. Il y avait deux sièges à repourvoir.

Paris, 24 novembre.

Les informations de la région des mines portent que le calme règne dans tous les bassins.

Bordeaux, 24 novembre.

Le baron Rotkirch et la femme Hoppe, impliqués dans l'affaire de l'assassinat de l'Allemand Clemenz, à Zurich, et dont l'extradition a été accordée à la Suisse par le Portugal, sont arrivés à Bordeaux. Ils vont être dirigés sur Genève par les soins de la police française.

Athènes, 24 novembre.

Le cabinet a donné sa démission.

Paris, 24 novembre.

Le cinquantenaire scientifique du chimiste Berthelot a été célébré solennellement dimanche matin à la Sorbonne. Le président de la République présidait à la cérémonie, assisté des présidents du Sénat et de la Chambre et du président du conseil. On remarquait aussi la présence de nombreux membres de l'Institut et du Parlement, des ministres, des membres des académies, des délégués des corps officiels et des sociétés savantes. Tous les orateurs ont exalté les heureuses découvertes du savant chimiste.

Les délégués des académies étrangères ont également pris la parole en leurs langues. M. Berthelot, très ému, a remercié et a dit combien toutes les marques de sympathie dont il était l'objet le touchaient. A la sortie, la foule a fait une ovation au président de la République, à M. Berthelot et aux délégués des académies étrangères.

Constantinople, 24 novembre.

La situation à Beyrouth est calme. On annonce de Mousch que la bande d'Arméniens qui s'était réfugiée dans un couvent a pris la fuite et que les troupes turques se sont retirées.

Santiago de Chili, 24 novembre.

Le dernier incident entre l'Argentine et le Chili est réglé d'une façon satisfaisante. D'une part, le gouvernement argentin interdit l'occupation du territoire chilien par ses troupes, d'autre part, le Chili a déclaré que l'établissement de chemins dans les territoires contestés qui avait motivé les réclamations de l'Argentine avait pour seul but de faciliter les études en vue de la délimitation.

Caracas, 24 novembre.

Les puissances de la Triplice ont à la Guyara quatre navires de guerre. L'Allemagne en a deux et l'Autriche et l'Italie chacune un. Deux autres navires arriveront prochainement et on s'attend à une démonstration navale.

Swatow, 24 novembre.

La Chine a admis la demande d'indemnité de la mission bâloise, demande qui avait été appuyée par le consulat allemand de Swatow, et qui se rapportait aux troubles de Hsing-Ning. Le taotai a reçu l'ordre de payer en trois rates une somme de 20,000 dollars à la société bâloise des missions.

Londres, 24 novembre.

Le duc de Devonshire, président du conseil privé, parlant samedi à Eastbourne, a combattu l'opinion de « certains adversaires du gouvernement » qui prétendent qu'il faudrait mettre fin à la guerre par la proposition de nouvelles négociations ou par de nouvelles déclarations relativement aux conditions qui seraient faites aux Boers. Le duc de Devonshire est d'avis que le seul effet d'une pareille attitude serait de prolonger la guerre.

En ce qui concerne l'époque à laquelle l'autonomie pourra être accordée aux Boers, c'est aux Anglais vainqueurs, a dit le président du conseil privé, et non aux Boers vaincus qu'il appartient de s'en faire juges.

— Le « Sunday Sun » publie une dépêche d'Aldershot disant que samedi après midi, après un match de football, lord Roberts, sortant d'une cantine, a été sifflé par la foule, qui a poussé des acclamations en l'honneur du général Buller.

Bloemfontein, 24 novembre.

Les autorités anglaises ont commencé la colonisation de l'Orange. Un grand nombre de soldats libérés sont partis pour le district de Tabanchu pour aller occuper des fermes du gouvernement.

DERNIÈRES DÉPÊCHES

(SERVICE SPÉCIAL DE LA *Feuille d'Avis*)

Saint-Gall, 25 novembre.

L'assemblée communale de dimanche, qui a été très fréquentée, a décidé à une forte majorité le fermeture de tous les magasins le dimanche. Le projet de la municipalité pour l'agrandissement de l'abattoir a été repoussé.

Olten, 25 novembre.

L'assemblée des hommes de confiance du parti socialiste suisse, qui comptait 50 personnes environ, s'est prononcée en principe pour le subventionnement de l'école primaire par la Confédération.

Touchant la revision constitutionnelle, elle a déclaré qu'on pouvait en toute bonne foi être d'opinions divergentes.

Le principe de la revision admis, il faut constater que la Confédération a souvent fait fi de la constitution dans sa manière de subventionner.

L'argent de la subvention devrait surtout être consacré à la gratuité du matériel scolaire, à l'alimentation des enfants pauvres et autres œuvres sociales.

Athènes, 25 novembre.

M. Zaimis, chargé dimanche par le roi de former un nouveau cabinet, a fait agréer sa liste dans la nuit. Il prend la présidence.

— Malgré la démission du cabinet, les étudiants continuent à demander l'excommunication des traducteurs de l'Evangile. Ils occupent en armes l'université. Dimanche soir, il y a eu des coups de feu échangés sans résultats dans une rencontre.

CHOSES ET AUTRES

Un hôtel modèle. — New-York va posséder un nouvel hôtel, à appartements, qui sera unique au point de vue de la construction et de l'aménagement intérieur.

Le nouveau bâtiment, qui comptera seize étages, dont les trois premiers en granit et les autres en calcaire, sera la plus haute construction de ce genre dans la cité.

Les frais d'édification de cet hôtel sont évalués à environ 1,250,000 dollars, sans compter 75,000 dollars, prix du terrain.

Le rez-de-chaussée sera à destination de restaurant et café, avec palmarium et plusieurs salles de réception réservées aux amis des clients de l'hôtel. Au premier seront des salons particuliers, des salles de lecture et bibliothèques. Les 14 autres étages comprendront des appartements de 2, 3, 4, 9 et 18 pièces. A noter que le cube de ces appartements de 18 pièces sera plus considérable que celui d'une maison ordinaire américaine à 5 étages.

Au nombre des installations extraordinaires de cet hôtel, il convient de citer deux ascenseurs électriques emportant sur des tables chauffées électriquement les mets de la base au faîte du bâtiment, en l'espace d'une minute et demie — 14 étages. Il y aura un garde-manger frigorifique, une installation complète d'électricité et un service spécial téléphonique. L'eau sera fournie par un puits artésien.

On compte que l'hôtel pourra être habité en septembre 1902. Pour se faire une idée de la quantité de fer et d'acier qui sera utilisée pour la construction, disons qu'il en a été passé un marché de 4000 tonnes.

☛ **La FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL publie un résumé des nouvelles du jour; elle reçoit chaque matin, par service spécial, les dernières dépêches de la nuit.**

Monsieur Charles Faure-Le Double, ses enfants et petits-enfants, à Genève, Monsieur et Madame Edouard Faure-Jeanneret, leurs enfants et petits-enfants, à Cortaillod, Mademoiselle Louise Faure, au Locle, Monsieur Philippe Faure-Bergeon, ses enfants et petits-enfants, au Locle, les familles Faure, Bergeon, Descœudres, Courvoisier, Le Double, ont la douleur d'annoncer à leurs amis et connaissances, le décès de leur bien-aimée sœur, belle-sœur, tante, grand'tante et parente,

Mademoiselle CAROLINE FAURE

que Dieu a rappelée à Lui, samedi 23 novembre, dans sa 68me année.

Le Locle, le 23 novembre 1901.

Heureux ceux qui procurent la paix, car ils seront appelés enfants de Dieu.

H 6048 N Matth. V, 9.

L'ensevelissement aura lieu mardi 26 novembre, à 1 heure après midi.

Domicile mortuaire: Grand'Rue 32.

AVIS TARDIFS

Chute des Cheveux

Mme **EMERY,** spécialiste pour les soins à donner à **la chevelure,** se rendra à **Neuchâtel,** mercredi et jeudi 27 et 28 courant.

Reçoit de 2 à 5 heures du soir, rue du Trésor 11, entresol, Mme Fuchs.

PERDU

entre Neuchâtel et Boudry, samedi le 23 écoulé, un carton renfermant un chapeau de dame. — Le rapporter contre bonne récompense chez M. Schilli, négociant, Neuchâtel, ou chez Eugène Moulin, voiturier, Boudry.

Le bureau de la FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL, rue du Temple-Neuf, 1, est ouvert de 7 heures à midi et de 2 à 6 heures. — Prière de s'y adresser pour tout ce qui concerne la publicité et les abonnements.

Bourse de Genève, du 23 novembre 1901

Actions		*Obligations*	
Central-Suisse	—.—	3% féd. ch. de f.	101.75
J.-S.-Simplon.	205.—	3½ fédéral 89.	—.—
Id. bons	12.50	3% Gen. à lots.	105.75
N-E Suis. anc.	519.—	Prior. otto. 4%	—.—
Tramw. suis.	—.—	Serbe . . 4%	340.—
Voie étr. gen.	—.—	Jura-S., 3½%	496.—
Fco-Suis. élec.	358.—	Id. gar. 3½%	—.—
B. f. Commerce	1045.—	Franco-Suisse	—.—
Union fin. gen.	547.—	N.-E. Suis. 4%	506.—
Parts de Sétif.	380.—	Lomb. anc. 3%	335 50
Cape Copper .	126.50	Mérid. ital. 3%	315 50

Changes à Genève		Demandé	Offert
	France	100.23	100.29
	Italie	97.40	98.40
	Londres. . . .	25.22	25.26
	Allemagne . .	123.30	123.55
	Vienne	104.80	105.80

Cote de l'argent fin en gren. en Suisse, fr. 100.— le kil.

Genève, 23 nov. Esc. Banq. Com. 3½%

Bourse de Paris, du 23 novembre 1901.

(Cours de clôture)

3% Français .	101.20	Bq. de Paris.	982.—
Consol. angl.	91.62	Créd. lyonnais	983.—
Italien 5% . .	100.05	Banque ottom.	527.—
Hongr. or 4%	102.30	Bq. internat.	—.—
Brésilien 4%	66.50	Suez.	3815.—
Ext. Esp. 4%	71.70	Rio-Tinto. . .	1170.—
Turc D. 4% .	24.30	De Beers . . .	985.—
Portugais 3%	27.57	Ch. Saragosse	227.—
Actions		Ch. Nord-Esp.	165.—
Bq. de France.	—.—	Chartered. . .	66.—
Crédit foncier	713.—	Goldfield . . .	180.—

Bulletin météorologique — Novembre

Les observations se font à 7½ heures, 1½ heure et 9½ heures.

OBSERVATOIRE DE NEUCHATEL

DATE	Tempér. en degrés cent. Moyenne	Minimum	Maximum	Baromètre Moyenne	Eau tombée	Vent domin. Dir.	Force	Etat du ciel
23	+2.3	—0.7	+6.1	721.1		N. E.	fort	couv
24	—1.9	—2.4	—0.8	723.7		»	»	»

25. 7½ h.: —2.5. Vent: N.E. Ciel: couvert.

Du 23. Pluie très fine et intermittente dans la matinée et quelques flocons de neige à 3 heures.

Hauteurs du Baromètre réduites à 0

suivant les données de l'Observatoire

(Hauteur moyenne pour Neuchâtel: 719,5mm)

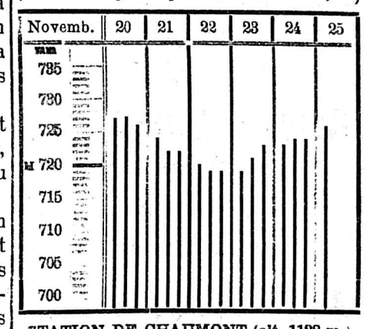

STATION DE CHAUMONT (alt. 1128 m.)

22	+1.5	—0.0	+1.8	664.4		0.N.0	faibl.	couv

Brume puis brouillard plus ou moins intense tout le jour; pluie le soir.

7 heures du matin

	Altit.	Temp.	Berom.	Vent.	Ciel.
23 nov.	1128	—0.0	663.6	O.N.O.	couv.

Niveau du lac

Du 24 novembre (7 h. du matin) 429 m. 250
Du 25 » » 429 m. 240

Bulletin météorologique du Jura-Simplon

25 novembre (7 h. matin)

Altitude mètres	STATIONS	Tempér. Centigr.	TEMPS & VENT
450	Lausanne	— 1	Couvert. Bise.
389	Vevey	2	Tr. b. tps. »
820	Baumaroche	0	» »
1000	Avents s/Montr.	— 3	Qq. n. B. Calme.
724	Glion	— 2	Couvert. »
1100	Caux s/Montreux	— 5	» »
414	Bex	0	» »
1275	Villars s/Bex	— 5	» »
587	Sierre	— 1	Tr. b. tps. »
1609	Zermatt	— 9	» »
772	Bulle	— 4	Qq. n B. Bise.
632	Fribourg	— 3	Couvert. »
543	Berne	— 2	» »
562	Thoune	— 1	» »
566	Interlaken	— 1	» Calme.
438	Lucerne	— 2	»
1067	Sainte-Croix	— 7	» Bise.
482	Neuchâtel	— 1	» »
900	Macolin-Bienne	— 2	» »
810	Vallorbe	— 4	Tr. b. tps. »
894	Genève	2	» »

APPARTEMENTS A LOUER

A louer, pour Noël ou époque à convenir, un logement composé de 2 chambres, dont une avec alcôve, cuisine, eau sur l'évier, dépense, bûcher et chambre à serrer; jardin et cave. Plus un atelier pouvant servir à un maréchal, serrurier, charron ou n'importe quel métier. S'inf. du nº 102 au bureau du journal.

A louer immédiatement, rue des Fausses-Brayes 7, un logement de 2 chambres, cuisine et dépendances. S'adresser Etude des notaires Guyot & Dubied.

A LOUER

tout de suite ou pour Noël appartement de 2 chambres, cuisine, galetas, cave et jardin. Prix 360 fr. S'adresser Parcs 108.

A louer immédiatement un logement de 3 pièces et une cuisine. Prix 550 fr. — S'adresser Etude Jacottet, avocats, rue Saint-Honoré 7.

Bel appartement de 5 pièces et véranda à louer dès Noël 1901. Belle vue. — S'adresser à Mme Sack, faub. de la Gare 1, ou Etude G. Etter, notaire, Place-d'Armes 6.

A louer, immédiatement ou pour époque à convenir, **rue de l'Industrie 6,** bel appartement entièrement remis à neuf, composé de 5 chambres et nombreuses dépendances, jardin, buanderie, séchoir, etc.

S'adresser à l'Etude Wavre.

Pour Saint-Jean 1902

à louer, au centre de la ville, des logements de 4 chambres, cuisine et dépendances, buanderie et séchoir, ainsi qu'un magasin et un 1er étage à l'usage de bureau. — S'adresser à Alfred Lambert, rue St-Honoré 10.

A louer, dès maintenant, à Hauterive, logement de six pièces et dépendances, beau et grand jardin d'agrément, belle exposition. S'adresser à l'Etude Wavre.

A louer pour le 1er décembre ou plus tard, un logement de trois chambres et dépendances; eau sur l'évier, portion de jardin.

S'adresser Vauseyon nº 3.

On offre à louer
UN PETIT LOGEMENT
cuisine et dépendances, eau sur l'évier. S'adresser à Alcide Chautems, Peseux.

A louer, pour Noël ou époque à convenir, un appartement de 5 pièces, cuisine avec eau sur évier, et jardin. Vue splendide sur le lac et les Alpes. Arrêt du tram. Adresser les offres à MM. Martinelli & Noséda, Saint-Blaise.

A louer pour tout de suite un logement de 3 chambres, 30 francs par mois. Adresse: Parcs 42.

Pour le 24 décembre 1901, à louer à la rue de l'Industrie, une maison entière, de cinq chambres et dépendances. S'adresser **Etude Ed. Petitpierre, notaire,** rue des Epancheurs 8.

PESEUX

A louer tout de suite petits logements de trois et une pièce. S'adresser à Henri Braillard, à Peseux. c.o.

Bel appartement de **cinq chambres, chambre de bains,** deux mansardes, buanderie et dépendances usuelles, est à louer pour **Saint-Jean 1902.** Belle situation dans le haut de la ville. Jardin. Belle vue. Proximité du funiculaire.

S'adresser **Etude Ed. Petitpierre, notaire,** rue des Epancheurs 8. c. o.

CHAMBRES A LOUER

On offre à louer une chambre non meublée. S'adresser veuve Christinat, Rateau 1, 2me étage.

A LOUER

une belle chambre meublée, se chauffant. Vue magnifique sur le lac et les Alpes. S'adresser Bellevaux 18, chez Mme Kunzli.

Place pour deux coucheurs (ouvriers rangés), rue du Coq-d'Inde 8, 3me. c.o.

Belle chambre meublée au soleil et pension. Rue de l'Orangerie 4, 1er étage, à gauche.

A remettre tout de suite deux jolies chambres non meublées, de préférence à une ou deux dames seules. — S'adresser Grand'Rue 9, au 1er étage.

Belle chambre meublée, au soleil. — Industrie 8, rez-de-chaussée, à droite.

Une chambre meublée ou non. S'adresser à Mme Sandoz, Balance 2.

Jolie chambre meublée, au soleil. — Industrie 15, rez-de-chaussée. c.o.

A louer jolie chambre meublée. S'adresser Villamont 25, 2me étage, à gauche. c.o.

PENSION-FAMILLE

Chambres confortables et pension soignée. Beaux-Arts 14, 2me étage.

LOCATIONS DIVERSES

Magasin

situé à la rue de l'Industrie est à louer pour le 24 décembre 1901. **S'adresser Etude Ed. Petitpierre, notaire, rue des Epancheurs 8.** c.o.

ON DEMANDE A LOUER

On demande à louer, en ville, un appartement de 3 ou 4 chambres. — Adresser offres à M. Paul Attinger, imprimeur.

On cherche à louer

au plus vite un appartement de 4 chambres, à proximité si possible du Rocher ou de la gare. — S'informer du nº 93 au au bureau du journal.

Un industriel

occupant 40 à 50 ouvriers, désirant se fixer au canton de Neuchâtel, demande à louer des locaux bien aménagés, si possible avec force motrice hydraulique.

Adresser les offres par écrit sous chiffre X. X. 99 au bureau du journal.

OFFRES DE SERVICES

UNE JEUNE FILLE

âgée de 19 ans cherche place dans une famille pour tout faire. — S'adresser à Mlle E. Hofer, Chules, canton de Berne.

ON CHERCHE
pour une jeune fille, bien recommandée et au courant du service, une place de femme de chambre. S'informer du nº 105 au bureau du journal.

Union internationale
des
AMIES de la JEUNE FILLE

A l'entrée de la mauvaise saison, les Amies de la jeune fille rappellent aux maîtresses de maison leur **bureau de renseignements, Coq-d'Inde 5, au rez-de-chaussée,** et leur recommandent chaudement les remplaçantes cuisinières ou femmes de chambres, les lessiveuses et femmes de ménage, dont ce bureau donnera les adresses.

Femme de chambre

cherche place. Adresse: Mlle Anna Frey, laiterie, Villars-le-Grand (Vaud).

PLACES DE DOMESTIQUES

Dans une bonne famille peu nombreuse de la ville d'Aarberg, on prendrait une jeune fille qui désirerait apprendre la langue allemande et aiderait en même temps la dame dans les occupations du ménage. Occasion d'apprendre à faire la cuisine. On payerait un petit salaire en promettant d'augmenter plus tard.

S'adresser, pour renseignements, à un membre des Amies de la jeune fille de la localité, ou à Mme Scheurer-Laubscher, à Aarberg.

La Famille Bureau de placement rue de la Treille 5 demande cuisinières, femme de chambre, filles de cuisine et de ménage.

Mme Jaggi, café de tempérance, rue du Trésor 7, demande une bonne

FILLE POUR LA CUISINE

On demande, pour le 1er décembre, une bonne domestique, propre et de toute moralité. — S'adresser le matin, rue du Coq-d'Inde 20, 1er étage.

Bureau de placement patenté, rue du Seyon 6, 3e demande de bonnes cuisinières, femmes de chambre et filles pour le ménage.

EMPLOIS DIVERS

Un jeune homme

de 25 ans, fort et robuste, cherche une place pour soigner les chevaux et voiturer, si possible en ville, chez un commerçant ou camionneur. — S'adresser sous initiales H. C., chez M. Jean Soguel, Cernier (Val-de-Ruz).

Vigneron

On cherche, pour tout de suite, un bon vigneron, expérimenté, pour cultiver 50 ouvriers de vignes.

Adresser les offres avec certificats à M. Louis Pernod, au Château de Vaumarcus.

TAILLEUSE

se recommande pour de l'ouvrage, en journée et à la maison. — S'adresser rue du Seyon 24, 3me étage. c.o.

Horloger-rhabilleur capable et consciencieux trouverait emploi tout de suite au magasin d'horlogerie et d'optique **Perret-Péter,** Epancheurs 9.

Avis pour magasin

Une bonne lingère demande de l'ouvrage à la maison. — Adresser les offres sous chiffres A. B. 320, poste restante, Neuchâtel.

APPRENTISSAGES

Un jeune homme ayant terminé ses classes pourrait entrer tout de suite comme apprenti de commerce. S'adr. Seyon 32, 1er étage. c.o.

Apprenti jardinier

Un jeune homme de 16 à 17 ans, désirant apprendre le métier de jardinier, trouverait place chez G. Antoine. S'adresser au magasin floral, rue du Concert 6.

Deux jeunes gens, âgés d'au moins 16 ans, pourraient entrer tout de suite comme apprentis pour la photogravure à l'atelier Montbaron, Gautschy & Cie, rue du Seyon. c.o.

PERDU OU TROUVÉ

Perdu un boa, de la place Purry à la rue du Seyon. — Le rapporter contre récompense au bureau du journal. 103

ETAT-CIVIL DE NEUCHATEL

Naissances

21. Mathilde-Agnès, à Paul-Edouard-Robert-Nicoud, tapissier, et à Pauline-Cécile née Sprunger.

☞ **La FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL est un organe de publicité de 1er ordre.**

EXTRAIT DE LA FEUILLE OFFICIELLE

— Faillite de Pierre-Joseph Queloz, monteur de boîtes d'or, au Locle. Délai pour intenter action en opposition à l'état de collocation: 1er décembre 1901 inclusivement.

— Faillite de Marie-Florine Queloz, née Maître, femme séparée de biens de Pierre-Joseph Queloz, au Locle. Délai pour intenter action en opposition à l'état de collocation: 1er décembre 1901 inclusivement.

18 novembre 1901. — Révocation de la faillite de Alfred Huguenin-Gauthier, maître-menuisier, au Locle.

— Bénéfice d'inventaire de Georges-Léon Favre, mécanicien, époux de Adèle-Virginie, née Dubied, domicilié à Boveresse, où il est décédé le 3 octobre 1901. Inscriptions au greffe de la justice de paix de Môtiers, jusqu'au 30 décembre 1901, à 4 heures du soir. Liquidation des inscriptions devant le juge, qui siégera à l'Hôtel-de-Ville de Môtiers, le samedi 4 janvier 1902, à 2 1/2 heures du soir.

— Dans sa séance du 18 courant, l'autorité tutélaire du cercle de Saint-Aubin a nommé au citoyen Edouard-Henri Braillard, horloger, y domicilié, un curateur de son choix en la personne du citoyen Jules Lambert-Alber, secrétaire communal, au dit lieu.

— Contrat de mariage entre Louis Miserez, journalier, et dame Louise Miserez, née Pfister, domiciliés actuellement à La Chaux-de-Fonds.

— Faillite de Numa-Alexandre Huguenin-Virchaux, boulanger, à La Chaux-du-Milieu. Date de l'ouverture de la faillite: 18 novembre 1901. Première assemblée des créanciers: mardi 3 décembre 1901, à 10 heures du matin, à l'Hôtel-de-Ville du Locle. Délai pour les productions: le 23 décembre 1901 inclusivement.

— Demande de séparation de biens de dame Lucie-Ida Guyot, née Jacot-Descombes à son mari, le citoyen Charles-Henri Guyot, gainier, les deux demeurant à Peseux.

LA
Feuille d'Avis de Neuchâtel

est en vente chaque matin:

à notre bureau, rue du Temple-Neuf 1;

au Kiosque de l'Hôtel de Ville;

au magasin Attinger, avenue du 1er Mars;

à la librairie Guyot, et à la gare J.-S.

☞ **Les porteuses sont aussi chargées de la vente.**

PARTOUT
5 ct. le numéro

La dépopulation des campagnes

(Suite et fin)

N'y a-t-il pas lieu de se désespérer quand on lit dans les journaux combien les professions libérales sont encombrées de nos jours et que l'on voit la campagne se dépeupler journellement. Ici, pour une place de professeur à 1500 fr. par an, il s'est présenté 50 candidats. Plus loin pour le poste de secrétaire à la préfecture de X, il y avait 80 inscriptions, et là, encore, pour la place de deuxième surveillant à telle usine, il y avait 100 postulants. Ainsi de suite, mais tournons la page et nous lirons dans les annonces: Pour cause de départ, vente de champs et vignes, vente de vignes, vente de prés et bois, vente d'une propriété rurale, vente de matériel agricole, vente de bétail, ça n'en finit pas... cependant que la jeune fille, cause indirecte de cette débâcle, continue tranquillement ses importantes études, s'anémie et s'étiole sur des livres qui ne lui enseignent que la vanité, et, dans sa chambrette, au lieu de dormir en rêvant fleurs et insectes, moissons et vendanges, elle veille jusqu'à minuit pour écrire en sujet de composition la critique des œuvres de tel ou tel écrivain à la mode.

D'après une récente statistique, faite en France, il est vrai, le paysan représente le 50 p. c. de la population totale du pays, et il n'y a que le 5 p. c. des députés au gouvernement qui sont de vrais agriculteurs, tandis que de l'autre côté, les professions libérales ne représentent que le 5 p. c. de la population totale, et il y a le 50 p. c. des députés qui ont des professions libérales, avocats, médecins, etc. Quoi d'étonnant alors si tous les subsides, toutes les lois, toutes les décisions gouvernementales, y compris celles de l'instruction publique, sont à l'avantage de l'industrie, des intellectuels et des militaires, et que les agriculteurs, perdus, noyés dans ce chaos de beaux parleurs, soient relégués à l'arrière-plan avec un sourire de dédain et de mépris. Si le paysan en temps d'élections, au lieu de voter aveuglément pour tous ces beaux faiseurs de discours qui n'ont aucune notion des besoins de l'agriculteur envoyait siéger auprès du gouvernement des gens de son bord, de son métier, des paysans qui, sans grandes phrases, sauraient défendre leur cause énergiquement, qui sauraient faire peser leur volonté dans les discussions et sauraient empêcher les autres de tirer tout le duvet de leur côté, la prospérité de notre pays n'en serait pas compromise pour cela, bien au contraire.

Certes, nous comprenons la valeur de l'instruction, pour les filles aussi bien que pour les garçons, mais pourquoi ne ferait-on pas entrer dans le programme de nos écoles primaires et secondaires quelques éléments d'agriculture pratique et théorique, pour les filles aussi bien que pour les garçons? Pourquoi les sciences agricoles sont-elles lettre morte dans l'instruction de notre jeunesse? Si cet état de choses a pour but de dépeupler les campagnes au profit de l'industrie, alors le but est atteint magnifiquement. Nous avons eu, il y a deux ans, l'occasion d'interroger une vingtaine de jeunes garçons de 14 à 15 ans, rassemblés pour un cours pratique de greffage, ces jeunes garçons étaient pour la plupart dans leur dernière année scolaire ou déjà hors de l'école. Eh bien! en plein pays de vignobles, tous fils de paysans, vignerons ou artisans, pas un seul, mais pas un seul, ne savait que l'on donne le nom de « Pinod » aux raisins rouges, celui de « Chasselas » aux raisins blancs que l'on cultive dans notre contrée: pour eux, c'était le rouge ou le blanc et pas autre chose. Il n'y en avait de même pas un seul capable de donner la plus rudimentaire explication sur l'évolution du phylloxera ou de dire si le mildiou est un parasite animal ou végétal. Est-il raisonnable de désintéresser ainsi la jeunesse de choses qu'elle a tous les jours sous les yeux et qui font la vie, la prospérité du pays?

A l'œuvre donc, dépeuplons nos campagnes, enseignons à nos enfants à mépriser la terre, donnons-leur le dégoût de tous ces travaux grossiers et avilissants, dignes d'êtres d'un autre âge, d'une autre époque que la nôtre où tout doit être à la science, aux arts, aux raffinements de l'esprit comme du corps. Allons, hardi! que craignons-nous? Mourir de faim peut-être? Bêtise que cela: n'avons-nous pas déjà à l'heure qu'il est des fabriques de beurre et d'œufs artificiels! Nos enfants, stimulés par la sainte horreur du travail de la terre, créeront des fabriques de volailles et viandes artificielles, des vins avec de l'eau, de l'acide tartrique et du plâtre, on vendra sur le marché des légumes fabriqués d'après les dernières données de la science. Alors, les hommes deviendront si robustes qu'on transformera tous les hôpitaux en fabriques de denrées coloniales artificielles. Et les jeunes filles, les jeunes dames parleront l'hébreu ou le grec avec les femmes du marché, le boulanger et le boucher ou négociant en viandes, les servantes (s'il y en a encore) auront deux jours de congé par semaine pour suivre des cours de droit romain ou de procédure pénale, et quand les savants de l'académie arriveront à la définition du mot « paysan » pour le grand dictionnaire de la langue française, ils écriront:

Paysan: Animal préhistorique. Vivait dans les campagnes de racines et de graines sauvages. Cette race a disparu de la surface de la terre parce que les sujets mâles ne trouvaient plus de jeunes filles assez simples, assez modestes, assez travailleuses pour en faire leurs compagnes et élever leurs enfants.

Boudry, novembre 1901.

J.-H. BREGUET.

CHRONIQUE ÉTRANGÈRE

Le féminisme en Russie. — Une nouvelle et avantageuse carrière est à la veille de s'ouvrir en Russie, pour les femmes, dans le domaine du travail. Plusieurs écoles de commerce ont fait l'essai d'employer des femmes à l'enseignement des langues étrangères dans leurs classes inférieures, et cet essai a donné des résultats très satisfaisants. En conséquence, le congrès de l'instruction commerciale vient de solliciter l'autorisation d'admettre des femmes aussi pour l'enseignement d'autres sujets d'étude dans les classes inférieures des écoles, et l'on assure que le ministère lui donnera satisfaction.

Un règlement de compte. — Le « Courrier des Etats-Unis » annonce que le Trésor a payé aux administrateurs de la succession du président Mac Kinley la somme de 1,856 dollars, qui lui restait dus sur son traitement. Ce n'est pas avec ce reliquat qu'on payera les honoraires — 100,000 dollars — des médecins.

Toujours les microbes. — On vient d'en découvrir un nouveau à l'Académie de médecine: c'est celui de l'encre; microbe à l'âme particulièrement noire, il participe du bacille de la moisissure et de celui de la tuberculose.

Que l'on se garde donc de la fâcheuse habitude de lécher les taches d'encre. Les expériences faites ont montré le grand danger d'une véritable maladie noire.

La statue de Musset. — Un comité s'était formé à Paris, il y a plus d'un quart de siècle, pour élever une statue à Alfred de Musset.

Toutes les illustrations littéraires de l'époque en faisaient partie. Seul, le plus jeune membre de ce comité survit aujourd'hui: c'est M. Jules Claretie. Quant au monument, Musset l'attend toujours.

Plus récemment, Mercié reçut la commande d'une statue du grand poète: c'était l'hommage d'un Mécène à sa mémoire. Mais des difficultés se produisirent si bien qu'en somme Musset continue d'attendre.

Sa sœur, Mme Lardin-de-Musset, vient de couper court à tous ces atermoiements en offrant elle-même le monument à la ville de Paris.

Le pavé de verre. — Les Parisiens, qui passent dans la rue Tronchet, derrière la Madelaine, s'arrêtent, depuis quelques jours, intrigués. On répare, en effet, la chaussée autour, et entre les voies de tramways.

Or, au lieu et place des pavés en bois, qu'ils ont arrachés, les paveurs installent des petits pavés, posés « sur champ », d'un joli gris bleuté, entre les joints desquels on coule du ciment.

Ces pavés ressemblent à de petites briques d'une parfaite régularité.

— Qu'est-ce que c'est que ces pavés-là, demande-t-on aux braves gens qui les posent. Du granit probablement?

— Non, Monsieur, c'est du verre!

Et c'est, en effet, du verre, de la pierre de verre préparée, fondue, moulée.

Voici comment se fabriquent ces pavés:

On prend des débris de verre, et il n'en manque pas ou bien, ce qui vaut encore mieux, du verre préparé exprès en grandes quantités, d'une composition visant surtout à la résistance.

On fait alors comme le vitrier qui veut se donner de l'ouvrage, on casse ce verre, on le brise, on le pulvérise. Puis il est mis dans des moules et porté au four, où il devient pâteux vers la température de 1300°.

Ensuite, on passe la matière à la presse hydraulique, on la découpe suivant un gabarit exact, et on la laisse refroidir et se tremper, dans un four de recuisson. Le succès de la méthode réside dans la succession exacte et précise de ces compressions et de ces cascades de température.

Finalement la « pierre de verre » obtenue — car ce n'est pas tout du verre fondu — est formée d'une multitude de petits grains de verre très durs, imbriqués et soudés les uns dans les autres par une sorte des ou dure autogène. Il y a, tout à la fois, cristallisation, donc action mécanique, et soudure, par conséquent action physique.

La grosse objection était le glissement possible des chevaux sur ce pavé, en raison de sa nature vitreuse. De longs essais, effectués à Clichy, ont démontré que ce glissement ne se produit pas. Il s'agit en effet d'une pierre de verre rugueuse, inusable, qui fait feu sous l'attaque de l'acier; les promeneurs pensent, au contraire que les chevaux tomberont exceptionnellement peu sur le terrain de la rue Tronchet que recouvre le pavage en verre, et, lorsqu'on a marché dessus en essayant d'y faire « une glissade », on est, en effet, de leur avis.

Achetez de la Soie noire!

Demandez les échantillons de nos Soieries garanties solides, depuis fr. 1.10 jusqu'à fr. 18.50 le mètre.

Spécialités: De **nouvelles étoffes** pour **toilettes de mariage, de soirée et de ville,** en noir, blanc et en couleur.

En Suisse, nous vendons **directement** aux **particuliers** et envoyons à domicile, **franco de port,** les étoffes choisies.

SCHWEIZER & Cie, LUCERNE
Exportation de Soieries

Mme Du Barry, la beauté célèbre dont l'élégance est historique, devait ses succès à des artifices de toilette des plus primitifs. Si elle eût connu la *Crème Simon,* la *Poudre* et le *Savon* de cette maison, son éclatante beauté eût été encore plus durable. J. SIMON, à Paris.

IMPRIMERIE WOLFRATH & SPERLÉ

16 Feuilleton de la Feuille d'Avis de Neuchâtel

Souvenirs d'une doctoresse

RECUEILLIS PAR

le Dr PIERRE BOYER

XXXV

PREMIER EXAMEN MÉDICAL

La préparation de mon examen de médecine, ne m'occupe pas beaucoup, à supposer que j'aie l'argent pour le subir. C'est le reste: moins l'arithmétique, l'algèbre et la géométrie. Il est vrai que les examinateurs de la faculté de médecine insistent sur les applications médicales des matières exigées, aussi suis-je les cours qui ont lieu trois fois par semaine à l'Ecole, je revois mes notes en une heure, en les complétant, et puis je suis libre. J'en profite pour aller aux séances de jour de la bibliothèque, et au musée situé au même étage et qui renferme non seulement des pièces anatomiques, mais des dessins et des échantillons des plantes médicinales, ainsi que des substances chimiques utilisables en médecine.

Je fréquente aussi le jardin botanique du Muséum où je peux voir des plantes rares et vivantes; la botanique a pour moi un grand charme. Indépendamment du plaisir de parcourir la campagne en herborisant, et surprenant les jolis secrets de la nature, cela m'amuse de découvrir à qu lle famille appartient un sujet, puis à quel genre, et, d'en arriver enfin à la connaissance de l'individu. Seulement, ce qui m'offusque, c'est le nom baroque et le nombre des familles des plantes qu'on ne voit jamais. Pourtant il n'est pas inutile de les étudier toutes, car le professeur de botanique de l'Ecole est un petit homme à nez spatulé comme celui d'un ornithorynque et qui ne plaisante pas avec les examens; d'ailleurs savant de mérite, mais trop infatué de sa science, vexé qu'on la considère en médecine seulement comme accessoire et qu'à son cours on puisse dire des étudiants: « apparent rari »; aussi, est-il très sévère aux examens et ne vous pose-t-il, en fait de questions, que celles qu'il a traitées dans ses leçons et dont l'on ne peut pas trouver les réponses dans les livres.

Sur le conseil de M. Wasar, pour me faire connaître de ce savant ornithorynque, je suis une excursion botanique qu'il pousse jusqu'à Mantes-la-Jolie, ce qui m'occasionne des frais de chemin de fer et l'achat d'une petite boîte à herboriser.

C'est très amusant et très gai, il y a des dames, les unes venues avec leurs maris, médecins ou botanistes, d'autres avec leurs frères, et nous dînons à Mantes dans une grande salle de banquet à trois francs par tête. Je me rappelle l'apparition d'un grand saumon. Mais je me rappelle aussi qu'il n'y en eut que pour les favorisés. Au banquet de la vie non plus, tout le monde n'a pas du saumon. Qu'importe, j'étais ravie, je rapportais deux fleurs que je n'avais pas encore rencontrées: une pyrola en forme de grelot rose et une anémone pulsatile, anémone rouge sombre, telle qu'il en pousse sur les montagnes volcaniques de mon pays natal.

Comment pouvais-je faire face à toutes ces dépenses? Comment, surtout, avais-je pu prendre mon inscription de mai, celle de juillet et consigner mes frais d'examen? Je vais vous l'apprendre bientôt; pour le moment, parlons de ce premier examen médical.

Ici, ce n'est plus comme pour les baccalauréats, il y règne entre professeurs et élèves, plus de bonhomie et de familiarité. Ce n'est plus la pédanterie gourmée qui sent son collège, on est pour ainsi dire entre professionnels.

Le professeur de physique est un grand monsieur presque élégant, en pantalon gris perle, avec une chevelure abondante frisée et grisonnante. D'une voix sympathique et chaude, d'actualité en ce moment, il m'interroge sur la chaleur. Il me demande de lui établir des formules assez difficiles et il est très satisfait que j'y parvienne.

Le professeur de chimie, gros et roux, Alsacien pas encore assez acclimaté à Paris, est anti-féministe; il me pose lourdement une série de questions obscures et embrouillées dans lesquelles je m'embourbe très profondément. S'il me donne la note « nul », mon affaire est claire.

Lorsque j'aborde la table où pontifie le savant ornithorynque, il est d'une humeur massacrante; aucun des élèves ne lui a jusqu'ici donné de réponse satisfaisante. Aussi commence-t-il par me poser une question assez difficile, mais comme j'ai suivi son cours, j'y réponds d'une façon satisfaisante. Il est enchanté et me demande alors le nom des plantes médicinales que l'on rencontre aux environs de Paris, au mois de juin. Je lui nomme celles que nous avons trouvées lors de son excursion, sans oublier mon pyrola et mon anémone pulsatile; il est heureux comme tout, et de son nez d'ornithorynque il pousse de petits rires joyeux.

N'importe, je ne suis pas sûre du résultat, mon lourd Alsacien me pèse sur la conscience.

XXXVI

L'ECOLE DE DESSIN

Tandis que se continue l'examen de ma série, et avant que les juges ne se réunissent et ne se communiquent les dossiers, je vais vous apprendre comment, après avoir prévu un déficit de près de 200 francs, je puis au contraire faire face à mes dépenses.

Eh bien! c'est parce qu'on m'a trouvé une occupation qui me plaît, m'amuse, m'intéresse et flatte certains de mes goûts ainsi que mon amour-propre.

Voici comment le miracle s'est produit: quelque temps après une conversation avec Mme Scipion, où je lui laissais entrevoir la nécessité où j'étais de gagner quelque argent, elle m'emmena à l'exposition de peinture des Champs-Elysées. Ce fut pour moi un vrai régal, d'autant mieux qu'elle était habituée à suivre depuis longtemps, avec son mari, tous les salons, et connaissait tous les artistes. Elle était le plus documenté et le plus aimable des cicérones, elle avait un flair particulier pour découvrir les belles œuvres et s'intéressait gentiment aux naïves manifestations de mes impressions. Ces jouissances artistiques, toutes neuves pour moi, me ravissaient.

— Il paraît que vous avez éprouvé des impressions très neuves et très vives, me dit le soir M. Scipion, voulez-vous les écrire?

— Mais je n'oserais pas, je ne sais.

— Essayez et nous verrons, insiste-t-il en jetant un coup d'œil d'entente à sa femme.

Il était sérieux et pressant, je me mis au travail le soir même.

Le lendemain je leur lis, en rougissant, mon élucubration.

Mme donne de temps en temps quelques signes d'approbation, son mari fume impassiblement et en silence.

— Il y a du bon, dit-il enfin, mais ce n'est pas encore ça. C'est trop tendu, trop bourré; vous voulez ne négliger aucun détail, et vous manquez l'ensemble. Puis, c'est trop classique, on dirait Bossuet faisant un Salon.

Je sens qu'il a raison et je trouve ridicule ce que j'ai écrit.

— Ne vous découragez pas, voyons, et recommencez, non pas comme un prix d'honneur de rhétorique, mais dans une lettre familière que vous nous adresserez par la poste, afin de vous bien pénétrer d'avance qu'il s'agit d'une simple lettre. Souvenez-vous de votre rime familière: « Glissez, mortels, n'appuyez pas. »

Je fais ainsi qu'il est convenu.

Dès que je reviens, l'artiste me dit en me tendant jovialement les deux mains:

— Ah! à la bonne heure! cette fois, ça y est, il n'y manque qu'un peu de métier, mais ça viendra. Maintenant, on peut vous dire ce dont il s'agit.

— Voici, m'explique Mme: au lieu de vous chercher des leçons, nous allons vous mettre en rapport avec M. Rocques, un éditeur de la rue Saint-André-des-Arts qui a une spécialité de modèles de dessins qu'il veut publier en recueil mensuel. Mon mari travaille pour lui et M. Rocques lui a demandé s'il ne connaissait pas quelqu'un pour écrire le texte de cette publication, et nous avons pensé à vous.

— Vous êtes trop bons, répondis-je, et vous me jugez trop avantageusement, je ne saurai pas m'en tirer.

— Mais si... mais si, riposte M. Scipion, vous dessinez, vous écrivez très suffisamment pour ça... Ce que Rocques demande, c'est quelqu'un qui lui rédige un petit boniment pour faire valoir les cinq ou six modèles de dessin qui constituent le numéro et puis qui donne quelques indications élémentaires pour reproduire ce dessin.

Le lendemain, mes amis m'emmènent chez M. Rocques et après la présentation, me laissent pour régler avec lui nos conventions.

Cet éditeur est un petit homme maigre, jaune, sec, paraissant n'avoir que le souffle, mais très actif, très laborieux et aussi maigre et sec en affaires qu'en nature.

Je savais qu'il payait à mon prédécesseur 50 francs par numéro, à moi il ne veut donner que 40 francs. Je lui demande pourquoi.

— Parce que l'on paye moins le travail des femmes, me répond-il cyniquement.

Et cela lui semble tout naturel, à cet antiféministe sans le savoir.

Je ne réplique rien, bien que ce soit pour moi une déception, car j'avais cru pouvoir compter sur 600 francs par an, ce qui aurait porté mon budget à la somme idéale de 1,000 francs, et assuré l'avenir de mes études.

Malgré l'injuste diminution, j'aurais dû quand même être ravie de cette aubaine; mais l'on est ainsi fait que l'on devient de plus en plus exigeant à mesure que la destinée vous sourit. Des publicistes bien informés nous disent qu'en Amérique les étudiants pauvres se mettent garçons d'hôtel ou de café pendant les vacances pour gagner leurs frais d'études; les étudiantes, de leur côté, ne dédaignent pas l'emploi de femmes de chambre dans le même but. En France, certains étudiants sont maîtres d'études, moi je suis rédacteur d'un journal d'art; ne suis-je pas privilégiée?

De plus, je viens d'être admise à mon examen de fin d'année avec la note assez bien.

All right! tout est pour le mieux.

XXXVII

PREMIÈRES VISITES D'HOPITAL

On est en vacances, les Scipion sont partis en Suisse, non sans me recommander à Mme Wasar; mais c'est une étrangère, et elle n'a pas le liant démocratique de la Française. Ces exotiques ont toutes une certaine morgue de caste; elle n'est pas riche, mais elle a plus de toilette que moi, et elle laisse percer parfois un petit air de protection qui n'est pas toujours du goût de mon ombrageuse vanité. Néanmoins, je vais la voir — lorsque je m'ennuie trop.

Si elle savait qu'elle n'est pour moi qu'un dérivatif, quelque chose comme un sinapisme sur mon isolement!

La bibliothèque et les musés sont fermés. Il n'y a pas à dire: le quartier sans ces chenapans d'étudiants est absolument lugubre, les boulevards et les avenues de la rive gauche sont des Sahara comme en province. Les librairies, les restaurants, les cafés, les hôtels sont gais comme des nécropoles et les patrons funèbres comme des croque-morts. On dirait qu'il y a une épidémie de choléra.

(*A suivre.*)

Reproduction interdite aux journaux qui n'ont pas traité avec la Société des Gens de Lettres.